REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DUMAYO-DANAY

COMMUNE DE MAGA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO-DANAY DIVISION

MAGA COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

MECANISME DE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE MAGA





Mai 2018

Appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

Réalisé par : Association POUR LA GESTION DES TERRES ET EAUX DU SAHEL (GTE/Sahel)







Sommaire

| RESUME EXECUTIF | 8 |
|--|----|
| INTRODUCTION | 10 |
| CHAPITRE I : CADRE JURIDIQUE EN MATIERE DE DECENTRALISATION | 12 |
| I.1 CADRE JURIDIQUE DE LA DECENTRALISATION | 13 |
| I.2 PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL | 15 |
| I.3 Brève présentation de la Commune de MAGA | 16 |
| 1.3.1 Histoire de la Commune | 16 |
| 1.3.1.1 Démographie | 17 |
| 1.3.1.2 Groupes ethniques et relations interethniques | 17 |
| 1.3.1.3 Religion | 17 |
| 1.3.2 Organisation sociale. | 17 |
| I.3.3 Milieu biophysique. | 18 |
| I.3.3.1 Le Climat | 18 |
| I.3.3 2 Le Sol | 18 |
| I.3.3.3 Le Relief | 18 |
| I.3.3.4 Hydrographie. | 18 |
| I.3.3.5 La flore | 19 |
| I.3.3.6 La faune | 19 |
| CHAPITRE II : SYNTHESE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE SUR LE CONTROLE CI DEL'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE MAGA | |
| II.1 CONTEXTE DE L'ETUDE | 23 |
| II.2 OBJECTIF ET METHODOLOGIE DU CCAP. | 23 |
| II.2.1 Objectif du Contrôle Citoyen de l'Action Publique. | 23 |
| II.2.2 Méthodologie du ScoreCard. | 24 |
| II.3 METHODOLOGIE DE TIRAGE DE L'ECHANTILLON ET DE LA COLLECTE | 24 |
| II.3.1 Tirage de l'échantillon. | 25 |
| a. Taille et répartition de l'échantillon. | 25 |
| b. Base de sondage et sélection des grappes | 25 |
| c. Sélection des ménages. | 26 |
| d. Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage | 26 |
| II.3.2 Collecte des données | 27 |
| i. Champ de l'enquête et population cible | 27 |
| ii. Méthode de sondage | 27 |
| iii. Taille de l'échantillon. | 27 |
| II 3.2 Collecte des données | 20 |

| i. Formation des agents de collecte. | 28 |
|---|--|
| ii. Exploitation des données. | 28 |
| II.4 Méthodologie de mesure des indicateurs de perception. | 30 |
| CHAPITRE III : PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SU défini. | JGGEREES.Erreur! Signet non |
| III.1 Présentation de la population enquêtée. | Erreur! Signet non défini. |
| III.2 Secteur de l'hydraulique | Erreur! Signet non défini. |
| III.2.1 Disponibilité et utilisation des services de l'hydraulique | Erreur! Signet non défini. |
| III.2.2 Coût et qualité des services de l'hydraulique | Erreur! Signet non défini. |
| III.2.3 Appréciation des services de l'hydraulique | Erreur! Signet non défini. |
| III.2.4 Raisons de non satisfaction des populations. | Erreur! Signet non défini. |
| III.2.5 Principales attentes en matière des services de l'hydraulique | Erreur! Signet non défini. |
| III.2.6 Synthèse de la perception des services de l'hydraulique et améliorati | ons Erreur! Signet non défini. |
| III.3 SECTEUR DE LA SANTE | Erreur! Signet non défini. |
| III.3.1 Disponibilité et utilisation des services de santé. | Erreur! Signet non défini. |
| III.3.2 Coût et qualité des services sanitaires | Erreur! Signet non défini. |
| III.3.4 Raisons de non satisfaction des populations. | Erreur! Signet non défini. |
| III.3.5 Principales attentes en matière des services de santé | Erreur! Signet non défini. |
| III.3.6 Synthèse de la perception des services de santé et améliorations sugg | gérées Erreur! Signet non défini. |
| III.4 SECTEUR DE L'EDUCATION | Erreur! Signet non défini. |
| III.4.1 Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycle | Erreur! Signet non défini. |
| III.4.3 Appréciation des services de l'éducation par cycle | Erreur! Signet non défini. |
| III.4.4 Raisons de non satisfaction des populations par cycle | Erreur! Signet non défini. |
| III.4.5 Principales attentes en matière d'éducation. | Erreur! Signet non défini. |
| III.4.6 Synthèse de la perception des services d'éducation et améliorations défini. | suggérées.Erreur! Signet non |
| III.5 Services offerts dans l'institution communale. | Erreur! Signet non défini. |
| III.5.1 Disponibilité et utilisation des services dans l'institution communale | Erreur! Signet non défini. |
| III.5.2 Coût et qualité des services dans l'institution communale | Erreur! Signet non défini. |
| III.5.4 Raisons de non satisfaction des populations. | Erreur! Signet non défini. |
| III.5.5 Principales attentes en matière des services dans l'institution commu | male. Erreur! Signet non défini. |
| III.5.6Synthèse de la perception des services dans l'institution communale | et 31 |
| CONCLUSION. | 75 |
| RECOMMANDATIONS: | 75 |
| CHAPITRE IV : PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN C | CONTROLE 77 |
| AN | Erreur! Signet non défini. |

| NEXE | 92 |
|--|----|
| Annexe 1 : Liste des tableaux | 92 |
| Annexe 2 : Liste des intervenants | |
| Annexe 3 : Questionnaire de l'enquête | |
| | |
| Annexe 4 : Arrêté préfectoral mettant en place le comité de pilotage de l'opération du | 92 |

Liste des sigles et abréviations

CCAP : Contrôle Citoyen de l'Action Publique ;

CMA: Centre Médical d'arrondissement;

CSI: Centre de Santé Intégré

CTD : Collectivités Territoriales Décentralisées

FCFA: Franc de la Communauté financière africaine

FEICOM: Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale

GTE/Sahel: Gestion des Terres et Eaux du Sahel

INS: l'Institut National des Statistiques

LRFE : Loi portant Régime Financier de l'Etat)

MINATD : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

MINFI: Ministère des Finances

OSC: Organisations de la Société Civile

P_{1hi}: probabilité de sondage au premier degré

P_{2hi}: probabilité de sondage au deuxième degré

PNDP: Programme National Développement Participatif

PPA: Projet de la Performance des Administrations

SDE : Services Déconcentrés de l'Etat (

TCR: Transfert progressif des Compétences et Ressources

UPE : Unités Primaires d'échantillonnage

ZD : Zone de Dénombrement

Liste des tableaux

| Tableau 3. 1: Répartition (%) des répondants, chefs de ménage (CM) par groupe d'âges, sexe31 |
|--|
| Tableau 3. 2: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau. |
| 33 |
| Tableau 3. 3: Pourcentage des ménages par accès, disponibilité et fréquence d'utilisation de la |
| principale source publique d'eau |
| Tableau 3. 4: Proportion (%) des ménages déclarant une panne, Répartition (%) des ménages |
| déclarant une panne, par période observée pour la remise en fonction de la source |
| Tableau 3. 5: Pourcentage (%) des ménages ayant exprimé par besoin exprimé |
| Tableau 3. 6: Répartition (%) des ménages selon l'appréciation du montant payé pour utiliser la |
| principale source d'eau publique |
| Tableau 3. 7: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau. |
| 40 |
| Tableau 3. 8: Proportion (%) de ménages non satisfaits, Pourcentage de ménages ayant exprimé un |
| besoin, parmi ceux ayant un besoin |
| Tableau 3. 9: Répartition (%) des ménages par type de formation sanitaire, par temps moyen pour la |
| formation sanitaire la plus proche |
| Tableau 3. 10: Répartition (%) des ménages par préférence de recours aux soins |

| Tableau 3. 11: Proportion (%) des ménages sollicitant la formation sanitaire la plus proche, |
|---|
| Répartition (%) des ménages dont un membre a sollicité la formation sanitaire la plus proche, par |
| personne responsable de la formation sanitaire |
| Tableau 3. 12: Proportion (%) de ménages dont un membre a été en consultation et a payé la |
| consultation, Répartition (%) des ménages dont un membre a payé la consultation par appréciation |
| du montant payé |
| Tableau 3. 13: Pourcentage des ménages dont un membre a visité la formation sanitaire la dernière |
| fois, Répartition (%) des ménages dont un membre a sollicité la formation sanitaire la plus proche |
| par appréciation de certaines caractéristiques de la formation sanitaire50 |
| Tableau 3. 14: Proportion (%) de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de |
| santé sont résolus Proportion (%) de ménages dont un membre déclare être non satisfait des services |
| de santé, Pourcentage de ménages par raison d'insatisfaction |
| Tableau 3. 15: Proportion (%) des ménages dont un membre déclare que le village/quartier dispose |
| d'un cycle, Nombre moyen d'enfants du ménage fréquentant selon le cycle et Temps mis par les |
| enfants pour se rendre à l'établissement par pieds selon le cycle |
| Tableau 3. 16: Proportion (%) des ménages disposant d'un cycle d'enseignement par type, Temps |
| mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds |
| Tableau 3. 17: Proportion (%) de ménages ayant payé les frais exigible pour l'éducation, dépense |
| moyenne, pourcentage de ménages ayant payé les frais exigibles par appréciation du montant payé |
| selon le cycle59 |
| Tableau 3. 18: Nombre d'élèves et appréciation de la fréquence de présence des enseignants dans |
| la classe |
| Tableau 3. 19: Proportion (%) des ménages dont un membre déclare être insatisfait des services de |
| l'éducation, Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation du cycle/ formation |
| selon la raison de non satisfaction |
| Tableau 3. 20: Proportion (%) des ménages ayant des attentes pour les services de l'éducation, |
| Proportion (%) de ménage ayant des attentes par type d'attente, selon la commune |
| Tableau 3. 21: Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service, Répartition (%) |
| des ménages dont le membre a demandé un service par temps mis pour l'obtenir |
| Tableau 3. 22: Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et trouve long le |
| temps d'attente, Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et a payé un |
| pourboire, Répartition (%) des ménages dont le membre a demandé un service par 67 |

| Tableau 3. 23: Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que la commune a | impliqué |
|---|-------------|
| le village/quartier dans la planification, Pourcentage des ménages dont un membre a deman | ndé avoir |
| reçu une communication de la commune par type. | . 69 |
| Tableau 3. 24: Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que le ménage n'es | t satisfait |
| des actions/services de la commune, Pourcentage des ménages dont un membre n'est pas | s satisfait |
| par raison d'insatisfaction | . 71 |
| | |

Liste des graphiques

| Graphique 3. 1: Répartition (%) des répondants, chefs de ménage (CM) par groupe d'âges, sexe. |
|--|
| |
| Graphique 3. 2: Pourcentage de ménages s'approvisionnant en eau par source d'approvisionnement. |
| 33 |
| Graphique 3. 3: Répartition (%) des ménages utilisant une source d'eau publique, par principale |
| source d'eau publique: |
| Graphique 3. 4: Pourcentage (%) par Institution/Personne intervenant pour réparer la panne de la |
| principale source publique d'eau |
| Graphique 3. 5: Appréciation en termes de coût |
| Graphique 3. 6: Appréciation en termes de qualité de l'eau |
| Graphique 3. 7: Appréciation en termes d'odeur de l'eau |
| Graphique 3. 8: Appréciation en termes de goût |
| Graphique 3. 9: Appréciation en termes de couleur de l'eau |
| Graphique 3. 10: Proportion (%), de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin. |
| 42 |
| Graphique 3. 11: Pourcentage des ménages par attentes en approvisionnement en eau 44 |
| Graphique 3. 12: Appréciation du montant payé pour la consultation |
| Graphique 3. 13: Répartition (%) de ménages par appréciation de l'accueil |
| Graphique 3. 14: Pourcentage (%) de ménages insatisfait avec raison d'insatisfaction 52 |
| Graphique 3. 15: Pourcentage (%) de ménages dont un membre déclare que la plupart des |
| problèmes de santé sont résolus |

| Graphique 3. 16: Distance parcourue par les enfants du ménage pour aller à l'établissement scolaire. |
|--|
| 56 |
| Graphique 3. 17: Pourcentage (%) des ménages dont un membre déclare que la salle endommagée |
| a été réfectionnée |
| Graphique 3. 18: Pourcentage de ménages ayant payé les frais exigibles par appréciation du |
| montant payé selon le cycle |
| Graphique 3. 19: Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et, parmi ceux |
| ayant demandé le service, ceux estimant que l'accueil pour le service a été bon |
| Graphique 3. 20: répartition des ménages par temps mis pour obtenir un service |
| Graphique 3. 21: Pourcentage des ménages dont un membre a demandé avoir reçu une |
| communication de la commune par type |
| Graphique 3. 22: Pourcentage (%) de ménages insatisfaits selon les raisons d'insatisfactions.71 |
| Graphique 3. 23: Pourcentage (%) des ménages dont un membre a des attentes vis à vis de la |
| commune selon le type d'attente |

PREFACE.

Conscient de la perspicacité du Contrôle Citoyen de l'Action Publique pour le Cameroun en général, l'Extrême-Nord en particulier et singulièrement la Commune de Maga;

Conscient de bâtir une communauté dynamique et intègre ;

Soucieux du bien-être socio-économique de la population et du développement de la Commune de Maga.

L'exécutif communal et moi-même affirmons notre ferme détermination de rendre service aux populations qui nous ont confié la lourde responsabilité de présider à la destinée de la municipalité. Cependant, le ScoreCard tel conçu par les pouvoirs publics est un mode d'expression par lequel la population participe à l'évaluation des importantes réalisations dans les secteurs clés tels que l'hydraulique, la santé, l'éducation et les œuvres de l'institution communale auxquelles nous avons la charge. Ces principaux domaines d'activités constituent, sans doute, les préoccupations majeures du Maire et par extrapolation l'exécutif municipal.

Toutefois, nous sommes satisfaits du déroulement, sans heurt, des opérations des enquêtes dans notre espace communal. C'est fut pour nous une occasion idoine de corriger les insuffisances révélées par le ScoreCard. Cette initiative, faut-il l'avouer ; nous aide à mieux nous organiser pour agir efficacement sur le terrain. L'activité politique est une passion, une abnégation qui fascine les leaders d'opinion que nous sommes et elle nous permet de développer le sens de responsabilité pour faire face aux problèmes qui entravent l'évolution de notre population. De même, nous pouvons louer les efforts fournis par le gouvernement pour soutenir les élus locaux dans leurs divers projets de société. A ce titre, nous pouvons nous féliciter de la mise en œuvre du ScoreCard dans notre Commune.

En outre, la population de Maga a fait montre d'une bonne volonté, d'une remarquable sagesse et d'une maturité manifeste dans la conduite des enquêtes du Contrôle Citoyen de l'Action Publique

C'est l'occasion pour moi de remercier le Programme National de Développement Participatif PNDP) et l'Organisation de la Société Civile Association pour la Gestion des Terres et des Eaux du Sahel (GTE/Sahel) qui ont fait d'énormes sacrifices pour assurer une bonne organisation des enquêtes sur le terrain.



RESUME EXECUTIF.

Le Gouvernement du Cameroun, avec l'aide de la communauté des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, a mis en place un Programme dénommé « Programme National de Développement Participatif », en abrégé PNDP, conçu en trois phases de quatre ans chacune. Ce Programme est un important outil de mise en œuvre du document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi du Cameroun, notamment de l'axe développement local de la stratégie du développement du secteur rural. L'Objectif de Développement du Programme dans sa troisième phase est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité.

C'est dans cette perspective que le Contrôle Citoyen de l'Action Publique a été envisagé comme le mécanisme approprié à travers lequel les citoyens/OSC pourront réaliser une enquête de perception des populations afin d'apprécier la pertinence des projets et des moyens qui sont affectés, contrôler l'action publique et/ou obliger les responsables à rendre compte aux citoyens. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité dans la Commune de MAGA, l'OSC, GTE/Sahel a été retenue pour conduire l'opération des enquêtes sur le terrain. Toute fois, l'Institut National des Statistiques(INS) a été mis à contribution pour la détermination de la taille de l'échantillon et les méthodes de collecte des données. Les secteurs de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation et des services communaux ont été retenus comme champ d'action du Scorecard.

Ainsi dans le domaine de l'hydraulique, 74,8% des 320 ménages interrogés ont jugé insuffisants les points d'eau disponibles. Dans le domaine de la santé, 64% des ménages interrogés ont estimé le coût des soins de santé trop élevés, 62,1% déplorent l'éloignement des formations sanitaires et 53,9% se lamentent de l'insuffisance des médicaments. En matière de l'éducation, 59% des ménages interrogés dénoncent le coût élevé de la scolarité au niveau primaire et déclarent qu'ils dépensent en moyenne 252 028,2 FCFA pour assurer la scolarité alors que 73,7% des ménages interrogés réaffirment le coût élevé de la scolarité au niveau secondaire et ils précisent qu'ils effectuent des dépensent pécuniaires de l'ordre de 1 346 509,8 FCFA pour couvrir les frais de scolarité. Au-delà de l'importante participation financière, il faut aussi mentionner que 78,9% et 65,2% des ménages enquêtés ont, respectivement, manifesté leur mécontentement à l'égard de l'insuffisance des salles des classes et des équipements scolaires. S'agissant de l'offre des services communaux, 81,5% des ménages estiment qu'ils ne sont pas impliqués dans la gestion des affaires communales et 63,3% des ménages relèvent une invisibilité des actions communales. A la suite de cette analyse, nous retenons quelques recommandations :

✓ Sensibiliser l'exécutif communal sur la publication du budget de la Commune;

- ✓ Renforcer les capacités des populations dans le domaine de la gestion des affaires publiques ;
- ✓ Encourager la création des formations sanitaires et les établissements scolaires pour l'épanouissement des populations locales ;
- ✓ Favoriser la création des points d'eau afin de faciliter à la population l'accès à de l'eau potable et ainsi limiter la propagation des maladies hydriques ;
 - ✓ Promouvoir les actions de développement en faveur de la femme.

INTRODUCTION.

La gestion des ressources humaines et économiques à l'intérieur d'un Etat obéit à un ensemble des stratégies politico-sociales mises en œuvre pour satisfaire l'intérêt général. Autrement dit, un pays

se caractérise par son territoire, sa population et ses institutions. Cela revient à dire que le peuple ou mieux encore, la population doit jouir du bien-être matériel et du mieux-être intellectuel. Pour parvenir à cette satisfaction, le gouvernement a impulsé une dynamique qui intègre d'une manière suffisante l'implication des collectivités locales dans la gestion des affaires publiques pour gagner le pari du développement local. Ainsi, la décentralisation régie par la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 illustre, sans doute que celle-ci demeure un défi important lié à la responsabilisation effective des collectivités territoriales décentralisées dans la prise en charge des préoccupations prioritaires des citoyens telles que : la promotion du dialogue social, le développement économique, l'appui à la création de l'emploi et la protection sociale. En effet, la loi portant orientation de la décentralisation est concrètement matérialisée par le transfert des compétences et ressources aux collectivités territoriales décentralisées (Régions et Communes) par l'Etat. Cela étant, le PNDP (Programme National de Développement Participatif), est un instrument utilisé par le gouvernement pour favoriser la participation effective de la population à la prise des décisions sur les affaires courantes. A ce titre, comment l'Etat s'organise-t-il pour s'assurer de la bonne conduite des actions des services publics et de la prise en compte de besoins de ses citoyens ?

La démarche de la budgétisation par programme axée sur la performance repose sur une logique qui veut qu'à partir des orientations politiques, des ressources mobilisables ainsi que des attentes des citoyens (usagers, contribuables) recueillis lors des enquêtes et des sondages contribuent à la fixation des objectifs et des programmes stratégiques. Ces objectifs sont décrits dans le projet de la performance des Administrations (PPA) qui constitue le document de base de pilotage stratégique et opérationnel. C'est dans cette perspective qu'intervient le Contrôle Citoyen de l'Action Publique, dénommé « ScoreCard » qui est un mécanisme d'évaluation des performances des services publics avec la contribution d'autres organes tels que : les Communes, les organisations de la société civile, l'Institut National de la Statistiques (INS) et les bénéficiaires qui sont incontestablement les populations. Cependant, le CCAP est d'abord un outil d'aide à la décision, ensuite c'est un processus qui vise à renforcer les performances des collectivités locales à travers un engagement civique et une participation active des citoyens afin d'instaurer une culture de la transparence, de l'inclusion au motif d'amener les élus et les organes de gestion des collectivités locales à rendre compte de leurs décisions ; enfin, le CCAP est un moyen qui permet de mesurer le degré de satisfaction des populations pour un réajustement efficient en vue d'une meilleure gouvernance. Pareillement, l'accomplissement de cette vision développementaliste à travers le Contrôle Citoyen de l'Action Publique s'entoure des exigences méthodologiques qu'il faille, a priori, déterminer pour assurer la bonne conduite des opérations d'enquêtes sur le terrain.

Le présent rapport est subdivisé en quatre chapitres. Le premier chapitre traite du cadre juridique en matière de décentralisation et de développement local au Cameroun. Le deuxième quant à lui relève les aspects relatifs à la méthodologie de l'enquête sur le contrôle citoyen de l'action publique, .le troisième chapitre présente les principaux résultats obtenus et les améliorations suggérées. Le quatrième chapitre présente une ébauche de plan d'action qui tient compte des préoccupations majeures de la commune.

CHAPITRE I: CADRE JURIDIQUE EN MATIERE DE DECENTRALISATION ETDEVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN

La décentralisation se conçoit comme un mode de gestion administrative régie par des dispositions législatives et réglementaires en vue de promouvoir le développement local.

I.1 CADRE JURIDIQUE DE LA DECENTRALISATION

De prime abord, la décentralisation est institutionnalisée par la constitution du 18 janvier 1996 en ces termes : « La République du Cameroun est un Etat unitaire décentralisée » (article 1er). Au plan législatif et réglementaire, la loi de la décentralisation de 2004 a été délibérée et adoptée à l'Assemblée Nationale et promulguée par le Président de la République du Cameroun le 22 juillet 2004. En fait, la décentralisation qui était, jadis, sous l'autorité d'un ministère de l'Administration Territorial et de la Décentralisation retrouve son autonomie à la faveur du réaménagement du Gouvernement du 02 mars 2018qui crée un ministère en charge de la Décentralisation et du Développement local. Cela justifie la prépondérance de cet organe de gestion administrative dans la configuration institutionnelle de l'Etat, eu égard à sa mission régalienne. A ce titre, plusieurs textes seront ensuite votés pour en déterminer ses contours. Dans le cas d'espèce, les normes qui confèrent à la décentralisation sa plénitude présentent une hiérarchie du point de vue juridique.

Les lois

- La loi du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 2 juin 1972, consacre le statut d'Etat unitaire décentralisé de la république du Cameroun. Elle apportant ainsi une impulsion décisive au processus de décentralisation dans notre pays ;
- Loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation En effet, l'enjeu majeur de la décentralisation est de promouvoir le développement durable en impliquant les populations de la base à la gestion de leurs affaires. Il s'agit d'aller bien au-delà de ce que l'institution communale permettait de faire jusque-là. Et oser franchir le pas décisif d'une grande responsabilisation des populations. Une incitation à prendre des initiatives au plan local et de s'investir dans la recherche des solutions idoines aux problèmes locaux;
- Loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ; Cette loi définit la décentralisation comme un transfert par l'Etat aux collectivités territoriales décentralisées de compétences particulières et de moyens appropriés. Pour le Législateur Camerounais, la décentralisation constitue l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local. Très important à relever, les collectivités territoriales décentralisées exercent leurs activités dans le respect de l'Unité Nationale, de l'intégrité du territoire et de la primauté de l'Etat. Ces précisions du législateur sont des données fondamentales dans le contexte de notre pays, ou la tentation scissionniste s'est parfois manifestée d'une manière plus au moins sérieuse.
- Loi n° 2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions ;

- Loi n° 2006/005 du 14 juillet 2006 fixant les conditions d'élection des sénateurs ;
- Loi n° 2006/004 du 14 juillet 2006 fixant le mode d'élection des conseillers régionaux ;
- Loi N°2009/11 Du 10 Juillet 2009 Portant Régime Financier Des Collectivités Décentralisées ;
- Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale.

Les décrets

- Décret n°2007/118 du 25 Avril 2007 fixant le nombre de conseillers municipaux par Commune
- Décret n°2007/1139/PM du 03 Septembre 2007 fixant les modalités d'émission, de recouvrement, de centralisation, de répartition et de reversement des centimes additionnels communaux ;
- Décret n°2008/0752/PM du 24 Avril 2008 précisant certaines modalités d'organisation et de fonctionnement des organes délibérants et des exécutifs de la Commune de la Commune Urbaine et des syndicats de Commune ;

Les Arrêtés

- Arrêté n°00136/A/MINATD/DCTD du 24 août 2009 rendant exécutoire les tableaux-types des emplois communaux. Ainsi que la définition de la stratégie urbaine du gouvernement, qui tend à mettre en évidence et à renforcer le rôle des collectivités territoriales décentralisées dans la gestion urbaine, principalement dans les domaines du foncier et de l'urbanisme ;
- Arrêté n°105 CAB/PM du 23 Mai 2011 fixant les indemnités de sessions des présidents, membres et secrétaires de commissions de passation des marchés et sous-commission d'analyse des offres au sein des collectivités territoriales décentralisées.

Les Circulaires

- Circulaire conjointe n° 0002335/MINATD/MINFI du 20 Octobre 2010 précisant les modalités d'application de la loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale.

Les Instruction

- Instruction n°004052/I/MINATD /DCTD

Par ailleurs, la décentralisation au Cameroun est régie par plusieurs principes au rang desquels

- o Le principe de subsidiarité : il s'agit de désigner à l'échelon de la plus grande proximité ce qui peut être plus efficacement fait. Étant donné que la plupart des collectivités locales sont dotés de faibles ressources, ce principe doit s'appliquer avec pragmatisme.
- o Le principe d'égalité : il signifie que l'Etat transfert les mêmes compétences à toutes les collectivités locales de même catégorie afin de rendre plus opérationnelle la décentralisation sur toute l'étendue du territoire,

o - Le principe de progressivité: La répartition des compétences doit tenir compte de la capacité des collectivités locales à les exercer.

I.2 PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL

La décentralisation au Cameroun est instituée par la loi n°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 02 juin 1972. Elle constitue un vaste domaine d'interfaces politicoadministratives. Elle implique en effet : 360 communes, 17 communautés urbaines, une soixantaine de préfectures. Elle compte également, comme acteurs-clés pour le transfert progressif des compétences et ressources (TCR) de l'Etat aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), une trentaine de départements ministériels au niveau central et leurs services déconcentrés dans les régions et/ou départements, voire dans les arrondissements. Depuis janvier 2010, les premiers transferts sont effectifs. Quelques ministères ont procédé à ces transferts, dont neuf (9) en 2010, quatre (4) en 2011 et trois (3) en 2012, et dans divers secteurs tels que l'agriculture et le développement rural, le développement urbain et l'habitat, l'élevage, les pêches et industries animales, l'eau et l'énergie, les travaux publics, la santé publique, les affaires sociales, la promotion de la femme et de la famille, les arts et la culture, le commerce, l'éducation de base, les petites et moyennes entreprises, l'économie sociale et l'artisanat, le tourisme. Le transfert de compétences et celui des ressources présentent des statuts et des résonances différents. Les transferts de compétences sont définitifs. D'une part, ils densifient constamment le champ des responsabilités dévolues aux CTD. D'autre part, ils en font des organisations jouissant d'une autonomie administrative et financière dans la gestion des intérêts locaux. A contrario, les transferts des ressources apparaissent, dans la plupart des cas, tributaires de la disponibilité de celles-ci et des priorités conjoncturelles du Gouvernement, généralement définies au niveau central. Ils peuvent donc s'avérer occasionnels, voire aléatoires, rendant les CTD dépendantes des aléas de gestion du budget global de l'Etat pour le financement de la mise en œuvre des compétences transférées, sans toutefois opérer leurs possibilités de mobilisation des ressources « propres ». L'enjeu central du processus est la « promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local», comme le stipule la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation. Cet enjeu, porté principalement par les CTD entraine toutefois la mobilisation d'un grand nombre de parties prenantes dans la gestion des projets de développement au niveau local. C'est le cas notamment avec l'Etat qui assure la tutelle des communes au travers du préfet, lequel a la possibilité de leur procurer des appuis techniques experts à travers son réseau dense de collaborateurs. Ledit réseau est constitué d'une part des services préfectoraux (unités techniques de la préfecture), d'autre part des services déconcentrés de l'Etat (SDE) au niveau des départements et des arrondissements. D'autres partenaires au développement locaux, nationaux et internationaux peuvent également être sollicités ou agréés à l'exemple des OSC (Organisations de la société Civile). Un dispositif réglementaire constitués d'un ensemble de décrets et d'autres textes, (cf. annexe) à l'exemple Décret n°2006/182 du 31 mai 2006 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2000/355 du 11 décembre 2000 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) fixe les modalités d'exercice de certaines compétences transférées, ainsi que le montant et la répartition de la dotation générale pour le financement de la décentralisation ou encore le décret n° 2009/248 du 5 août 2009 fixant les modalités d'évaluation et de répartition de la Dotation Générale de Décentralisation. Pourtant, pour la plupart des acteurs au processus (dirigeants politiques, hauts fonctionnaires et acteurs de la société civile), les niveaux de connaissance et de partage d'information restent relativement différents ce qui nécessite un contrôle et un suivi plus efficace relativement à la loi n 76/4 du 8 juillet 1976 relative au contrôle des ordonnateurs, gestionnaires et gérants des crédit publics et des entreprises d'Etat. Nous notons aussi que la compréhension des dispositifs techniques et légaux, des différentes interactions, des rôles et des responsabilités ne sont pas toujours partagée, du fait entre autres de la jeunesse du processus de transfert et de l'absence de cadre d'analyse des interfaces générées. Ceci constitue un défi important dans l'efficacité des actions conjointes qu'imposent la gestion des compétences transférées, l'optimisation des ressources rares et la coordination des actions, pour atteindre un développement local et optimal. La promotion du développement local met en relief la participation des communes.

I.3 Brève présentation de la Commune de MAGA

1.3.1 Histoire de la Commune

Certains villages existent depuis plus de 400 ans. Pendant les périodes anciennes, il n'existait pas de chefferies. Et les villages étaient dirigés par des clans tels les Matakay, les Borno du Nigéria, les SIAKOU, les Guiziga, les Moundang, les Mafay, les Gazbala. C'est avec la colonisation que les clans ont été détruits et les chefferies ont été créées au sein des villages. Près du tiers des villages ont été créés à la fin des années 1970 avec la création de la SEMRY. En effet, la SEMRY a déplacé les populations qui ont laissé leurs villages d'origines pour venir s'installer dans la Commune de Maga afin de pratiquer la riziculture. Depuis lors, la population s'agrandit et les zones de culture deviennent même progressivement insuffisantes. La création du lac artificiel de Maga, toujours au cours de cette période (1978), a permis le développement de la pêche pratiquée par une bonne partie des habitants. Depuis, les moments historiques les plus mémorables sont relatifs à des catastrophes, notamment la sécheresse (1993), l'épidémie de peste porcine (années 2000), les inondations (2010) et l'épidémie de choléra (2010).

1.3.1.1 Démographie

Selon le dernier recensement général de la population (2005), la population de l'arrondissement de Maga est estimée à environ 85 100 âmes, dont 41 371 hommes et 43 729 femmes. La population du principal espace urbain (ville de Maga, chef-lieu de l'arrondissement) est estimée à 15 701 âmes, dont 7862 hommes et 7839 femmes. Le reste de l'espace physique communal est suffisamment peuplé (69399 habitants, dont 33509 hommes et 35890 femmes), car il comprend deux (02) zones présentant des particularités urbaines au même titre que la ville de Maga; il s'agit de Guirvidig et Pouss, chefs-lieux respectifs des cantons du même nom. Au regard de ces statistiques, on observe que les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Les hommes constituent 48,61% de la population totale et les femmes 51,39%. Les jeunes de moins de 18 ans en constituent la frange la plus importante (environ 60%).

1.3.1.2 Groupes ethniques et relations interethniques

L'espace humain est cosmopolite. Les principales ethnies représentées sont les Sirata, les Massa, les Mousgoum, les Toupouri, les Peuls, les Moundang, les Arabes shoas, les Haoussa. Mis à part quelques conflits d'ordre foncier entre Mousgoum et Toupouri autour des terres arables, les relations interethniques et intercommunautaires sont en général pacifiques. Les villages sont en général assez uniformes en matière d'origine des habitants. Les zones de culture (surtout les zones rizicoles) sont les principaux points de contacts entre communautés ethniques. De même, les trois centres urbains (Guirvidig, Maga, Pouss) sont particulièrement cosmopolites.

1.3.1.3 Religion.

Les religions pratiquées sont essentiellement, et par ordre d'importance, l'Islam et le Christianisme. La prédominance de la religion musulmane se fait ressentir par le grand nombre de mosquées (132) dans l'espace communal. Toutes tendances confondues (Eglise Fraternelle Luthérienne du Cameroun, Congrégation Missionnaire Chrétienne, Eglise Pentecôtiste, Vraie église de Dieu, Eglise Vie profonde), les églises protestantes associées à l'Eglise catholique comptent 73 lieux de culte. Les partisans de toutes ces religions vivent en harmonie et dans une tolérance permanente. Ces institutions religieuses (surtout les institutions islamiques locales) sont des maillons clés de la mobilisation et de l'éducation des masses.

1.3.2 Organisation sociale.

L'administration traditionnelle du territoire est stratifiée. Les deux (02) cantons, Guirvidig et Pouss, sont placés respectivement sous l'autorité d'un Lamido et d'un Sultan. Ils sont des chefs supérieurs à la tête de tous les villages du canton. Les chefs de village sont les Lawans. Ils se font aider dans l'administration du territoire par des chefs de quartiers : les Djaoros.

La Commune de Maga est située dans le département du Mayo-Danay (Région de l'Extrême Nord du Cameroun). Elle est limitée au Tchad par le fleuve logone comme le montre la carte de localisation ci-dessous.

Il est situé tout près des frontières avec le Tchad et le Nigéria, comme le montre la carte de il est divisé en deux (02) cantons: Pouss et Guirvidig.

Les deux cantons comptent en tout 47 villages. La ville de Maga, chef-lieu de l'arrondissement, est comprise dans le canton de Pouss. Sa situation géographique la place à cheval entre les autres deux grands centres urbains (Pouss et Guirvidig). Elle abrite la Sous-préfecture, l'Hôtel de Ville et les services déconcentrés de l'Etat.

I.3.3 Milieu biophysique.

I.3.3.1 Le Climat.

Le climat de l'arrondissement de Maga s'arrime à celui de la Région de l'Extrême-Nord; il est du type soudano-sahélien. La température moyenne en journée est comprise entre 33°C et 45°C. La pluviométrie moyenne annuelle est inférieure à 900 mm. Elle varie de 400 à 900 mm par an, avec des moyennes se situant entre 750 et 800 mm. La saison des pluies dure trois à quatre mois. Elle débute en général à partir du mois de juin et s'achève en septembre. On observe une abondance des pluies au mois d'août. La saison sèche est comprise entre octobre et mai. Elle atteint son paroxysme au cours des mois de mars et avril.

I.3.3 2 Le Sol

Les sols sont majoritairement du type argilo sableux. Aux alentours des rizières et des mayo, ils prennent une nuance argilo-limoneuse. A cause de l'érosion due à l'écoulement incontrôlé des eaux et des inondations, le sol est fissuré sur pratiquement tout le territoire.

I.3.3.3 Le Relief.

Le relief est accidenté par endroits. Mais il est plat sur la quasi-totalité du territoire. L'arrondissement est une immense vallée; on n'y dénombre aucune colline ni aucun plateau.

I.3.3.4 Hydrographie.

L'hydrographie locale est fortement marquée par le lac artificiel de Maga. Il couvre une superficie de 375km2.De ce fait, la quasi-totalité des villages de l'arrondissement y ont accès. Les villages limitrophes du département du Logone et Chari sont arrosés par le fleuve Logone. La présence du Lac et du Logone contribue à faire de Maga une zone de pêche par excellence. Les autres cours d'eau sont essentiellement des mayo; ils s'assèchent complètement au plus fort de la saison sèche. Les principaux mayo sont le Goromo, le Moholom (à Gamak), le Kombo (à Zingah) etle MayoFalaye (à Pouss).

I.3.3.5 La flore.

Les formations végétales visibles sont la savane herbacée, la savane arbustive et la steppe. La végétation est principalement caractérisée parles buissons. Les arbres sont relativement rares. Diverses actions de reboisement menées ou en cours de réalisation dans les villages permettent de conserver la présence d'arbres. Les espèces caractéristiques du milieu sont en majorité le nimier et le rônier dont les vertus médicinales sont appréciées. On y retrouve aussi les acacias, les eucalyptus et des arbres fruitiers (en particulier le manguier). A Pouss (quartier Dougraye), Zingah(quartier Balia), Guirvidig (quartier Altinéré), Yangah (périphérie Ouest), on retrouve des forêts artificielles. Elles ont été créées par la SEMRY. La forêt artificielle de ZIAM I a été créée par l'ANAFOR. Les espèces prédominantes sont le nimier et le rônier.

I.3.3.6 La faune.

Malgré la proximité relative du parc de Waza, on ne retrouve pas de mammifères sauvages caractéristiques de la savane (lions, hyènes, éléphants, girafes, zèbres, gazelles, etc.).

Seuls quelques écureuils sont visibles mais assez rarement. Par contre, les reptiles (surtout différentes espèces de serpents) sont particulièrement nombreux. Ils sont mêmes visibles autour et au sein des habitations. Certaines espèces venimeuses attaquent souvent des chèvres et la volaille. Autre animal venimeux: le scorpion. On en trouve dans les villages éloignés des trois (03) centres urbains. Le mammifère sauvage présent dans l'arrondissement est l'hippopotame; un grand nombre d'hippopotames se prélassent en permanence dans le Lac. La faune du Lac est complétée par différentes espèces d'oiseaux pêcheurs. D'autres oiseaux visibles dans les airs de l'arrondissement sont les vautours et le coucou. La chair du coucou est particulièrement appréciée : il fait l'objet d'une chasse permanente. On en trouve en très grands nombres. Le reste des animaux est constitué d'animaux domestiques, pour la plupart le produit d'un élevage. Il s'agit des bœufs, des chèvres, des moutons, des chevaux et de la volaille.

Ressources naturelles La principale ressource minière identifiée dans la zone est le sable. Il est exploité dans le lac de Maga, le Logone et les grands mayo (surtout à Boko et Kayam). Une carrière est aménagée pour l'exploitation de cette ressource dans le canton de Pouss. Le sable est utilisé pour la construction des maisons. La présence de ces cours d'eau est aussi source de richesses ; ils sont abondants en poissons et autres ressources halieutiques.

1.3.3 L'étude des secteurs d'activités.

Cette étude est basée sur les trois secteurs d'activités qui représentent les fondements de l'économie locale à savoir : le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire.

13.3.1 Le secteur primaire

Celui ci est dominé par l'agriculture, l'élevage et la pèche.

✓ L'agriculture :

En pratique, toute la population se livre aux travaux agricoles. La culture du riz est la principale caractéristique économique de la Commune. Elle est très prisée par les populations. Celle-ci se pratique dans les parcelles (casiers) de la SEMRY qui s'étend sur une supercie d'envon 800ha et également dans les rizières aménagées par les populations elle même (hors casiers). Deux campagnes sont organisées chaque année. Cette filière est le poumon de l'économie de Maga car elle regroupe plusieurs acteurs que sont : - Les fournisseurs d'engrais Les riziculteurs peuvent accéder aux engrais auprès des commerçants. Cependant, du fait de manque de subvention, ces derniers sont obligés de contracter des crédits d'intrants qu'ils remboursent en nature à raison de trois sacs de paddy pour un sac d'engrais. La majorité des producteurs exploitent des parcelles de taille moyenne d'un demi à un quart d'hectare.

Du fait de l'enclavement de la zone, les productions de riz sont très souvent évacuées vers le Nigeria et à ce niveau, la commune tire également son épingle du jeu .Aussi, il faut préciser que la vente au détail du riz blanchi est assurée par les femmes dans les marchés ruraux alors que, la vente de paddy en sacs est généralement assurée par les hommes chefs de ménages. Comparé au riz importé, le riz local présente des avantages intéressants. Celui coute par tasse environ 1100FCFA (3kg) soit 375FCFA comparativement au riz importé dont le Kg couté 500FCFA. Les producteurs engagés hors des installations de la SEMRY éprouvent des difficultés immenses, surtout en matière d'irrigation de l'eau vers leurs parcelles. Ils sont donc obligés d'organiser une seule campagne dans l'année, pendant la saison des pluies. Malgré l'apport en eau dans les parcelles de la SEMRY, on note dans l'ensemble une réduction de la qualité de ses services auprès des producteurs. Dans l'ensemble, le niveau de production reste faible. La production est principalement destinée à la commercialisation. Une très faible partie de la production est destinée à la nutrition de la famille. En effet, les habitants consomment plus le mil et le sorgho. En dehors des parcelles rizicoles, l'agriculture mixte est le système de production le plus utilisé par la population. Elle consiste en l'association sur une même parcelle de terres de plusieurs cultures. Celles-ci sont essentiellement constituées de mil, de gombo et des herbes à sauce. Il existe aussi un système de monoculture qui se pratique pendant la saison sèche. Cette culture est la culture du sorgho. C'est le mil de saison sèche qui fait la particularité agricole de la zone. L'on dénote parallèlement la présence de jardins utilisés pour la pratique des cultures maraîchères. Cette activité, beaucoup plus pratiquée par les femmes, leur permet de contribuer à l'alimentation familiale. Les spéculations les plus visibles sont les aubergines, les tomates, les carottes, la laitue / salade, les concombres et le gombo.

✓ L'élevage:

On distingue deux types d'élevage au sein de la Commune : l'élevage du type traditionnel et l'élevage semi intensif. L'élevage traditionnel sert à la consommation familiale en général; chaque ménage élève des moutons, chèvres, ânes et de la volaille autour l'habitation. Prisée par les Arabes Shoas, l'élevage bovin semi intensif est une activité économique caractéristique de l'espace physique communal. Le corps des éleveurs est fortement représenté dans le paysage socio économique. Ce sont en général des personnes nanties à la tête d'un fort cheptel qu'ils mettent à la disposition des pasteurs (d'origine peuble en général). Ces derniers sont chargés de les emmener paître dans les zones de pâturage situées bien en dehors de la ville

✓ La pêche :

La pêche constitue avec la riziculture la principale activité économique locale. Elle est pratiquée par la grande majorité des habitants. Les femmes et les jeunes font la pêche dans les petits cours d'eau, notamment les canalisations d'irrigation de la SEMRY et les mayo. Cette activité sert beaucoup plus à la consommation familiale. Par contre la pêche pratiquée de façon plus professionnelle par des pêcheurs reconnus comme tels au-delà de la Commune est une activité économique à part entière. On décompte plus de 1500 pécheurs (Camerounais et étrangers). La production annuelle est estimée à au moins 2 000 tonnes. La pêche est pratiquée neuf mois sur douze avec une trêve qui va du mois de juillet au mois de septembre.

En effet, les vendeurs de poissons venant généralement de Maroua prennent d'assaut les rivages du Lac et du Logone pour acheter. Ils traitent même en amont avec les pêcheurs : ils leur fournissent des pirogues et des filets et garantissent ainsi les prises faites par les pêcheurs. L'activité est donc rentable ; de nombreuses familles en vivent. Toutefois, l'accès au poisson est souvent difficile pour les habitants de la Commune : les commerçants venus de Maroua, grâce à leurs ententes léonines avec les pêcheurs, en viennent à dicter leur loi dans la fixation du prix du poisson.

✓ Sylviculture

On dénombre un sylviculteur au sein de l'arrondissement. Ce dernier est aussi propriétaire de quelques vergers. Il se trouve à l'entrée de Guirvidig et crée des pépinières d'arbres dont il met les plants à la disposition de la population pour le reboisement. Malheureusement, le site n'est pas en bon état de fonctionnement. La SEMRY de Maga intervient aussi dans la sylviculture en apportant des plants d'arbres aux populations pour le reboisement de l'espace. Le reboisement est observé au sein de nombreux villages à travers la plantation des arbres notamment les Nimier et eucalyptus. Ces arbres permettent d'avoir des zones d'ombre.

1.3.3.2 Secteur secondaire.

Le secteur secondaire est un secteur encore embryonnaire dans la zone de Maga. Il est caractérisé par la présence de la SEMRY. Elle intervient dans transformation et la modernisation des denrées

alimentaires issues de la riziculture dans le Mayo Danay. Cette société permet de faciliter les techniques culturales et vient en appui technique aux populations bénéficiaires. Elle emploie aujourd'hui plus de 200 ouvriers

Cependant, il faut relever qu'il existe aussi tous les différents services publics, une agence de transport public et les motos taxi.

1.3.3.3 Secteur tertiaire

✓ L'artisanat :

Les activités artisanales sont peu développées dans la zone. Elles se résument à quelques architectures de décoration de l'habitat, la fabrication des calebasses, statuettes et pilons. De nombreux habitants sèchent les peaux d'animaux qu'ils vendent aux fabricants de chaussures (samaras) et de poufs du côté de Maroua. On dénombre quelques cordonniers dans les villages, plusieurs couturiers et coiffeurs dans les marchés. Des vanniers très rares fabriquent des nattes qui sont très prisées. Les décoratrices de maison sont très recherchées ; elles assurent la finition des maisons et leur donnent un côté artistique.

CHAPITRE II: SYNTHESE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE SUR LE CONTROLE CITOYEN DEL'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE MAGA.

Ce chapitre décrit le choix et la présentation de la zone d'étude, de la procédure utilisée pour mener la recherche, les techniques de collecte et d'analyse des données.

II.1 CONTEXTE DE L'ETUDE

Le contrôle citoyen de l'action publique s'inscrit dans la perspective d'enraciner le principe de base de la vision de développement au Cameroun. De plus, le Scorecard est un mécanisme qui s'engage dans un développement durable ; c'est-à-dire concilier le développement économique avec la préservation de l'environnement sociopolitique, les valeurs de solidarité et de justice sociale dans l'optique de stimuler le courage des générations futures à répondre aux besoins existants.il s'agit, en fait de relever les préoccupations ponctuelles des populations dans les secteurs importants tels que l'hydraulique, la santé, l'éducation les services offerts dans l'institution communale. Ainsi, le CCAP faut-il le préciser est un processus dynamique qui met l'accent sur l'existence d'une volonté des pouvoirs publics dans l'accompagnement des collectivités locales décentralisées. Mais le succès de cette réflexion se mesure, en effet par la satisfaction des populations bénéficiaires et qualité du résultat obtenu.

Cependant, Le PNDP, programme mis en place par le gouvernement depuis 2004 s'évertue à améliorer les conditions de vie des populations rurales et urbaines. Ce procédé permet de renforcer les capacités des Communes dans l'implémentation de la décentralisation. Dans la même pensée, le Contrôle Citoyen de l'Action Publique est envisagé pour réaliser une enquête de perception des populations sur la qualité de l'offre des services publics dans l'espace communal.

Aussi, la prise en compte en amont de la dimension politique et sociale des pouvoirs publics dans la conception du Scorecard est-il un élément important pour l'appropriation et l'acceptation de ses objectifs ?

II.2 OBJECTIF ET METHODOLOGIE DU CCAP.

Pour appréhender la dimension civique du Scorecard, nous allons présenter son objectif et sa méthodologie.

II.2.1 Objectif du Contrôle Citoyen de l'Action Publique.

Le souci d'accompagner les populations dans la mise en œuvre des projets de développement local traduit la volonté manifeste du gouvernement. Cette possibilité renvoie à l'idée du développement qui ne peut être uniquement mesurée par des grandeurs économiques telles que le PIB, mais il est nécessaire de se référer à d'autres indicateurs. Ces derniers peuvent se limiter, par ailleurs à des évaluations quantitatives. Mais, l'objectif étant le bien être des populations, il est question d'évaluer ce bien être et pour cela la participation des individus à la prise des décisions sur les affaires courantes est essentielle. En conséquence, l'objectif du CCAP se situe à trois niveaux :

D'abord, au niveau opérationnel, il faut construire les indicateurs de bien être permettant d'apprécier et de suivre la mise en œuvre des politiques publics ;

Ensuite, au niveau citoyen, il est intéressant d'impulser une véritable éducation citoyenne, par une démarche méthodologique afin de générer des résultats probants favorisant la matérialisation de la décentralisation, gage de succès du Scorecard et d'améliorations des conditions de vie des populations ;

Enfin, au niveau scientifique, l'objectif est de produire et concevoir des documents appropriés au Scorecard, d'où l'intérêt de réaliser les enquêtes dans 320 ménages situés dans l'espace communal de MAGA, département du MAYO-DANAY, Région de l'Extrême-Nord. Il s'agit concrètement de collecter les informations afin de capitaliser les avis des populations cibles sur la qualité de l'offre des services publics dans les secteurs de l'hydraulique, l'éducation, la santé et sur le service communal.

II.2.2 Méthodologie du ScoreCard.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de réalisation du contrôle citoyen de l'action publique, le PNDP a procédé au recrutement des structures compétentes et définir un cadre pour la réalisation de ces opérations, ensuite, l'INS a servi de cadre pour la détermination des ménages et enfin l'OSC; GTE/Sahel qui est un organe de suivi des opérations de collecte des données sur le terrain. Au-delà de cet aspect, nous pouvons préciser que GTE/Sahel a supervisé les enquêtes dans la zone 7 de la Région de l'Extrême-. Pour la bonne conduite des opérations de collecte des données, il était indispensable de constituer une équipe composé d'un chef d'équipe, de 11 superviseurs et 10 enquêteurs par commune. Le critère de sélection qui a prévalu dans la désignation de ces candidats est basé sur l'étude des dossiers conformément au background défini par le PNDP à savoir : minimum Bac pour les enquêteurs, Bac+3 pour les superviseurs communaux et Bac+4 pour le chef d'équipe.

Au vu de ce qui précède, le PNDP a établit un chronogramme d'activités qui organise tout le processus. C'est, en effet le lieu d'indiquer qu'il ya eu d'abord la formation du chef d'équipe, ensuite celle des superviseurs et enfin la formation des enquêteurs en vue d'harmoniser la compréhension pour la réalisation du contrôle citoyen de l'action publique. Nous notons à titre indicatif que les informations sur le terrain sont collectées à travers l'outil, qui est un questionnaire-ménage.

II.3 METHODOLOGIE DE TIRAGE DE L'ECHANTILLON ET DE LA COLLECTE DES DONNEES.

Pour faciliter la réalisation du Scorecard, la démarche utilisée s'articule autour du tirage de l'échantillon et la collecte des données.

II.3.1 Tirage de l'échantillon.

Les principales caractéristiques du plan de sondage sont décrites dans la présente partie. Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. L'objectif principal du plan de sondage de l'enquête ScoreCard est de produire des estimations statistiquement fiables de la plupart des indicateurs au niveau de la commune.

Une approche d'échantillonnage en grappes stratifié, à plusieurs degrés, a été utilisée pour la sélection de l'échantillon de l'enquête.

a. Taille et répartition de l'échantillon.

Le choix de la taille d'échantillon d'une enquête auprès des ménages telle que l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex.: budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages. Cette enquête s'est appuyé sur les mêmes ZD que celles sélectionnées lors l'Enquête Complémentaire à la 4ème Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4) qui a sélectionné 20 ZD maximum par commune. Pour cela, pour les communes ayant sélectionnées 20 ZD pendant EC-ECAM4, 16 ménages ont été sélectionnés par ZD pour être enquêtés dans le cadre ScoreCard. Pour les communes ayant moins de 20 ZD, l'échantillon 320 ménages de la commune a été réparti dans chaque commune proportionnellement au nombre de ZD lors de l'EC-ECAM4.

b. Base de sondage et sélection des grappes.

Le tirage de l'échantillon de ScoreCard s'est adossé sur celui de l'EC-ECAM4 qui s'est effectué à partir de la base de sondage issue du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2005 (RGPH 2005) au Cameroun. L'échantillon des unités primaires de ScoreCard est le même que l'échantillon des unités primaires de l'enquête l'EC-ECAM4. De ce fait, il peut être considéré comme résultant d'un tirage à deux degrés.

Au premier degré, dans le cadre de l'EC-ECAM4, les zones de dénombrement (ZD) du recensement ont constitué des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et ont été sélectionnées

dans chaque arrondissement à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménage a été tirée selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

c. Sélection des ménages.

Les listes des ménages ont été préparées par les équipes de dénombrement sur le terrain pour chaque zone de dénombrement pendant l'EC-ECAm4. Les ménages ont ensuite été numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement a été effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique.

d. Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage.

Au lieu de tirer directement les unités primaires à partir des zones de dénombrement issues de la cartographie du RGPH de2005, il a été retenu d'utiliser pour ScoreCard, les mêmes unités primaires de l'enquête EC-ECAM4 dans le but d'éviter de lourds et coûteux travaux de cartographie. Finalement ScoreCard repose sur un sondage à deux degrés.

Les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids des sondages des unités de sondage pour des estimations dans la commune :

 P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h

 P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la commune h, M_i le nombre de ménages dans la ZD i, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZD ide la commune h. On notera que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h est donnée par:

$$P_{lhi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe EC-ECAM4 dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h. Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{I_{Li}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZD i de la commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

Pour opérationnel ce mécanisme, l'Institut National de la Statistique(INS) a mis à la disposition du PNDP des données statistiques de l'enquête camerounaise auprès des ménages en abrégé l'ECAM4 pour identifier les structures. La réalisation de la collecte des données sur le terrain est sanctionnée par la méthode aléatoire des ménages dans la Commune cible, situé dans l'intervalle de Cinq ménages.

II.3.2 Collecte des données.

Dans cette opération, il était question de :

Informer les autorités administratives, municipales, religieuses et traditionnelles sur le processus de réalisation des enquêtes du ScoreCard dans leur zone d'intervention;

Identifier toutes les zones de dénombrements (ZD) et les ménages échantillonnés ;

Enquêter 320 ménages échantillonnés par commune cible ;

Collecter les données authentiques auprès des chefs de ménages.

i. Champ de l'enquête et population cible.

Le champ géographique de cette enquête est l'ensemble de 160 communes volontaires pour la mise en place d'un mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique. En substance, les enquêtes se sont déroulées dans 21 Communes cibles de la Région de l'Extrême-Nord, reparti en deux zones (zone 7 et 8). Cependant, l'OSC dénommée GTE/Sahel a piloté les opérations de collecte des données dans 11 Communes de la zone 7 pour un total 3530 ménages.

ii. Méthode de sondage.

L'outil de collecte répond d'abord au souci de rassembler des informations dont le traitement approprié permettra d'atteindre les objectifs de l'enquête. Pour cette enquête, l'outil principal de collecte est le questionnaire-ménage. Il est composé de cinq sections dont la première porte sur les renseignements généraux, la deuxième sur l'hydraulique, la troisième sur la santé, la quatrième sur l'éducation et dernière sur les services communaux.

iii. Taille de l'échantillon.

La collecte des données s'est déroulée dans trois mille cinq cent trente(3530) ménages dans les 11 communes de la zone 7.

II.3.2 Collecte des données.

L'opération de collecte répond d'abord au souci de rassembler des informations dont le traitement approprié permettra d'atteindre les objectifs de l'enquête. Pour cette enquête, l'outil principal de collecte est le questionnaire-ménage. Il est composé de cinq sections dont la première porte sur les renseignements généraux, la deuxième sur l'hydraulique, la troisième sur la santé, la quatrième sur l'éducation et dernière sur les services communaux.

i. Formation des agents de collecte.

Après l'atelier régional de lancement officiel du contrôle citoyen de l'action publique le 15 septembre 2017, l'une des grandes articulations de cette opération est sans aucun doute la formation des agents enquêteurs préalablement présélectionnés avec la collaboration des communes couvertes par l'enquête Scorecard.

En prélude à la collecte des données dans les communes ciblées par l'enquête du ScoreCard, les équipes de l'Association pour la Gestion des terres et Eaux du Sahel (GTE/Sahel), l'OSC a organisé la formation des agents enquêteurs présélectionnés en vue de la réalisation des opérations des enquêtes sur le terrain.

A cet effet, du 05 au 07octobre 2017, s'est tenu à Maroua, la formation des agents enquêteurs des communes de Maga, Maroua 2, et Dargala (**Pole 1**);

Ensuite, du 24 au 26 octobre 2017, a eu lieu à Kaélé la formation des agents enquêteurs des communes de Kaélé, Tchatibali, Dziguilao, Moutourwa (**Pole 2**)

Et enfin, du 28 au 30 octobre 2017, a eu lieu la formation des agents enquêteurs à la commune de Yagoua, (**Pole 3**).

Cette dernière a regroupé quatre communes à savoir les communes de Yagoua, Guémé, MAGA et Moulvoudaye. Pendant les trois jours de formation, six modules essentiels ont été déroulés pour familiariser les enquêteurs avec les techniques de collectes définis dans le cadre de cette enquête.

Ces ateliers de formation ont mobilisé :

- 45 enquêteurs présélectionnés pour le pôle 1 et 03 superviseurs communaux ;
- 60 enquêteurs présélectionnés pour le pôle 2et 04 superviseurs communaux ;
- 60 enquêteurs présélectionnés pour le pôle 3 et 04 superviseurs communaux ;
- 01 chef d'équipe;
- 01 représentant de l'OSC.

ii. Exploitation des données.

Le CCAP est outil de gestion qui requiert une conduite de l'enquête sur la perception des populations de l'espace communal sur l'offre de service public d'une part et la qualité des services rendus par les communes d'autre part. Cette opération consiste en l'exploitation des données

favorable à l'élaboration d'un outil de gouvernance efficace à travers lequel les changements considérables peuvent être capitalisés dans la Commune. En effet, l'exploitation des données est axée sur une démarche suivante :

- La vérification de la qualité des données sur les fiches renseignées par les enquêteurs ;
- La validation des données collectées sur les questionnaires ;
- La saisie des données collectées ;
- L'analyse desdites données;

II.4 Méthodologie de mesure des indicateurs de perception.

Pour mesurer le niveau de satisfaction des populations, quatre secteurs ont été ciblés : l'Hydraulique, la Santé, l'Education et les Services communaux. L'INS et le PNDP ont servi de cadre pour l'analyse et le calcul des données statistiques générées par l'enquête sur le terrain.

| N° | Secteurs. | Domaine concerné. | Indicateurs de mesure de perception. |
|-----|---------------------|---|---|
| I | L'hydraulique. | Système public/privé d'approvisionnement en eau potable | -disponibilité et qualité d'eau ; -accessibilité de la population à l'eau; -proximité des sources d'eau |
| II | Santé. | Niveau de soin sanitaire | -proximité des CMA/Hôpitaux ; -disponibilité du personnel et des médicaments ; -qualité des soins et coûts. |
| III | Education. | Evaluation du degré de satisfaction de la population | -disponibilité des établissements scolaires et professionnels -proximité des établissements et coûts de la scolarité ; -qualité de l'enseignement (personnels qualifiés et manuels scolaires) |
| IV | Services communaux. | Implication de la population dans la gestion des affaires communales. | Accessibilité de la population aux services tels que : -l'établissement d'actes de naissance ; -certification des documents officiels ou administratifs |

CCAP COMMUNE DE MAGA
Page 30

^{*} absence d'information

CHAPITRE III: PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES

Le présent chapitre donne les résultats d'analyse de l'enquête menée par le PNDP sur le contrôle citoyen de l'action public dans la commune de MAGA. Cette analyse porte sur quatre secteurs dont le secteur hydraulique, le secteur de la santé, le secteur de l'éducation et les services offerts par l'institution communale.

III.1 PRESENTATION DE LA POPULATION ENQUETEE.

L'échantillon de l'enquête sur le contrôle citoyen de l'action publique dans la commune de MAGA était composé de 320 ménages tirés au hasard dans toute la commune. Selon les instructions pour les interviews, la personne enquêtée dans les ménages devait être le chef de ménages. Cependant en l'absence de ce dernier, les questionnaires ont été administrés aux représentants adultes à savoir, son (sa) conjoint(e) ou tout autre personne ayant passé au moins six mois dans le ménage et pouvant être en mesure de fournir tous les détails sur le ménage.

Selon leur âge, presque 94% des répondants sont d'un âge de 25 ans et plus, soit des adultes responsables capables de fournir de réponses avisées. Une grande majorité de 94,1% de chef de ménage sont des adultes de 25 ans et plus. Le rapprochement entre le pourcentage des chefs de ménages (94,1%) dont l'âge est de 25 et plus et les répondants de la même tranche d'âge 94 % nous permet de déduire qu'un très grand nombre de répondants serait constitué des chefs de ménages.

Par rapport à la variable sexe, les ménages enquêtés sont principalement dirigés par les hommes (80,1%), les femmes ayant la responsabilité de la prise de décisions dans 19,9% de ménages. Les répondants étaient majoritairement des hommes (65,2%) contre seulement près de 35% des femmes.

Tableau 3. 1: Répartition (%) des répondants, chefs de ménage (CM) par groupe d'âges, sexe

| | | Groupe d'âges | | | | | | | | | Sexe | | | |
|------------|-----------------|---------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|----------|--------------|----------|------------------|
| | Moins de 20 ans | 20-24 | 25-29 | 30-34 | 35-39 | 40-44 | 45-49 | 50-54 | 55-59 | 60-64 | 65 & + N | ISP/manquant | Masculin | Féminin DM Total |
| Répondants | 1,8 | 4,3 | 8,5 | 14,6 | 11,6 | 12,0 | 9,9 | 10,2 | 6,1 | 4,9 | 15,4 | 0,7 | 65,2 | 34,8 0,0 100,0 |
| СМ | 0,0 | 1,5 | 5,8 | 10,3 | 10,0 | 12,5 | 12,9 | 11,0 | 5,5 | 5,1 | 21,0 | 4,5 | 80,1 | 19,9 0,0 100,0 |

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

Le diagramme qui suit met en évidence les données du tableau ci-dessus. D'une part il présente des histogrammes proportionnels à la fréquence de la population enquêtée et celui des chefs de ménage par tranche d'âge et d'autre part ceux proportionnels à la fréquence par sexe.

16,5 18 15.5 15.4 14.6 16 12,9 12,8 14 10,5 10,7 10,5 12 8,5 10 8 ■ répondants 8 6,3 5,8 6 CM **2**,8 4 0,8 2 Moins 20-24 25-29 30-34 35-39 40-44 45-49 50-54 55-59 60-64 65 & + de 20 ans

Graphique 3. 1: Répartition (%) des répondants, chefs de ménage (CM) par groupe d'âges, sexe.

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

Les chefs des ménages et les répondants qui ont été interviewés sur les secteurs clés à savoir l'hydraulique, la santé, l'éducation et les services offerts par l'institution communale. Ainsi; nous allons aborder ces différents secteurs dans l'ordre sus évoqués.

III.2 Secteur de l'hydraulique.

Le système d'approvisionnement en eau est constitué de puits avec pompe, puits à ciel ouvert, puits protégé, forage avec pompe à motricité humaine, source/rivière, adduction en eau potable.

L'eau étant la principale source vitale, sa gestion requiert des sacrifices tant au niveau des services publics qu'au niveau des acteurs locaux. Cette section présente les résultats de l'enquête du ScoreCard dans le secteur de l'hydraulique. Les ménages échantillonnés dans la commune de MAGA ont exprimé leurs niveaux de satisfaction en termes de disponibilité, qualité, coût..., des services de l'hydraulique.

III.2.1. Disponibilité et utilisation des services de l'hydraulique.

Pour percevoir le sens des services de l'hydraulique, il est intéressant d'évaluer le nombre des ménages qui utilisent effectivement les services susvisés.

Système d'approvisionnement en eau dans la commune de MAGA.

D'après les résultats produits par ScoreCard dans les localités échantillonnées de la commune de MAGA, les forages avec pompe à motricité humaine constituent la principale source d'approvisionnement en eau. Ils sont les plus accessibles par les ménages et garantissent une eau potable ce qui devrait épargner les populations de MAGA des maladies hydriques. Il est suivi malheureusement des puits à ciel ouvert qui constituent des points d'eau non potable. A coté de ces

sources, se trouvent les puits avec pompe, la source/rivière, l'adduction en eau potable et les puits protégés qui restent les sources d'approvisionnement en eau les moins utilisés de la commune.

Adduction en eau potable Source/ 61,1 Forage avec pompe à motricité humaine 1,6 Puits protégé 33,1 Puits à ciel ouvert 18,5 Puits avec pompe 0 10 20 30 40 50 60 70

Graphique 3. 2: Pourcentage de ménages s'approvisionnant en eau par source d'approvisionnement.

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

Quant aux ménages utilisant une source d'eau publique dans la commune de MAGA, 73,3 % des ménages utilisent l'eau potable. Parmi ces ménages, seulement 0.5 % et 1,4% des ménages s'approvisionnent respectivement et principalement dans les sources d'adduction en eau potable et la source /rivière. En outre, 64,4% des ménages s'approvisionnent principalement dans les forages avec pompe à motricité humaine, 19,5% de ménages dans les puits à ciel ouvert et 14,3% de ménages dans les puits avec pompe. Pourtant, aucun ménage n'utilise les puits protégés.

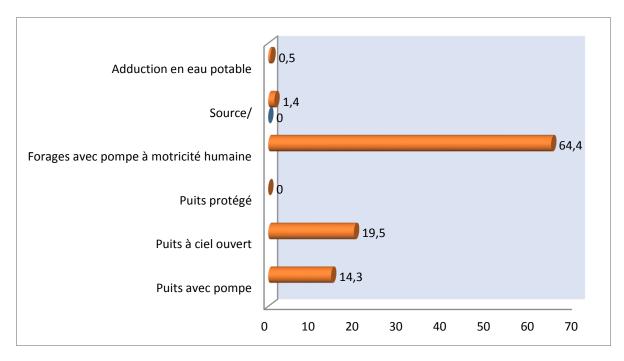
Tableau 3. 2: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau.

| | Répartition (%) des ménages utilisant une source d'eau publique, par principale source d'eau publique : | | | | | | | | | | |
|------|---|------|------|-----|------|--------------------|--------------------------|-------|--|--|--|
| | | | | | | Source/ rivière | Adduction en eau potable | Total | | | |
| Maga | 73,3 | 14,3 | 19,5 | 0,0 | 64,4 | 1,4 | 0,5 | 100,0 | | | |

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

Le graphique généré à partir de ce tableau nous indique que plus de la moitié des ménages utilisent les forages avec pompe à motricité humaine malgré qu'une infime partie des ménages font recours aux puits à ciel ouvert.

Graphique 3. 3: Répartition (%) des ménages utilisant une source d'eau publique, par principale source d'eau publique:



Source: SCORECARD, MAGA, 2017

Accessibilité et disponibilité des sources d'approvisionnement en eau dans la commune de MAGA.

Cette rubrique nous renseigne sur l'appréciation faite par les répondants sur l'accessibilité des sources d'approvisionnement. Cet accessibilité est appréhendée à partir du temps mis ou la distance parcourue pour se procurer l'eau auprès de la source d'approvisionnement la plus proche et de la disponibilité de l'eau à partir des sources d'approvisionnement présentes dans la commune; (c'est-à-dire la fonctionnalité, le caractère saisonnier ou permanent et la fréquence allouée).

Dans la commune de MAGA, 77.5% de ménages ont accès à l'eau de la principale source publique d'eau disponible toute l'année, 81.8% de ménages ont accès toute la journée à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée dont 18.2% n'ont pas accès a cette eau. Cette situation suggère que les sources d'approvisionnement ne sont pas pérenne (elles sont saisonnière), et nous interroge sur les sources de remplacement en terme de quantité et de qualité et par là des conséquences que ces interruptions peut induire sur ces personnes en difficulté durant une période de l'année et ceux qui se doivent se démêler tous les jours.

De même, près de 13,6 % des ménages effectuent plus de 30 minutes de marche pour s'approvisionner en eau, cela dévoile une accessibilité difficile en eau pour cette frange en termes de distance.

Tableau 3. 3: Pourcentage des ménages par accès, disponibilité et fréquence d'utilisation de la principale source publique d'eau.

| | Proportion (%) des ménages ayant l'eau de la principale source publique d'eau disponible toute l'année | Sur place | Moins de 15 minutes | minutes 30 minutes minutes Total toute la journée à l'eau de la principale source | | Proportion (%) des ménages dont la fréquence d'accès à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée correspond aux besoins en eau | | |
|------|--|-----------|------------------------|---|------|--|------|--------|
| Maga | 77,5 | 27,0 | 42,8 | 16,6 | 13,6 | 100,0 | 81,8 | (75,0) |

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

L'eau est disponible, lorsque les ouvrages hydrauliques fonctionnent et sont maintenus en état de bon fonctionnement. La mauvaise gestion de l'entretien et de la maintenance peut-être handicapante aussi bien sur la quantité des ouvrages hydrauliques que sur la qualité de l'eau. Cette partie traite de la disponibilité de l'eau liée à la maintenance et à l'entretien des ouvrages hydrauliques.

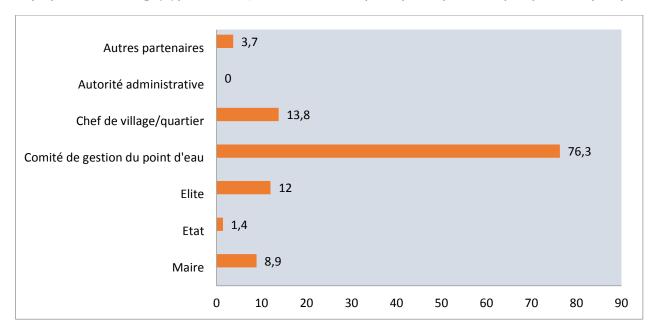
Près de 57% de ménages déclarent une panne de la principale source d'eau publique utilisée au cours des 6 derniers mois. Parmi ces ménages, 57,6% de ménages déclarent une période de remise en fonction de la source en panne de « moins d'une semaine ». Cette réactivité dévoile une certaine organisation autour de l'entretien et de la maintenance des ouvrages hydrauliques, le pourcentage de déclaration de panne interpelle un système de maintenance préventive et un système d'organisation qui anticiperait sur les multiples pannes.

Tableau 3. 4: Proportion (%) des ménages déclarant une panne, Répartition (%) des ménages déclarant une panne, par période observée pour la remise en fonction de la source.

| | | Répartition (%) des ménages ayant déclaré une panne, selon la période observée pour la remise en fonction de la source | | | | | | | | | | |
|------|--|--|------------------------------------|---|-----------------------|------------|-------|--|--|--|--|--|
| | Proportion (%) des ménages déclarant une panne de la principale source d'eau publique utilisée au cours des 6 derniers mois | Moins d'une semaine | Entre une semaine et un mois | Entre un mois exclu et trois mois | Plus de trois mois | Pas encore | Total | | | | | |
| Maga | 56,5 | 57,6 | 37,9 | 2,2 | 1,8 | 0,5 | 100,0 | | | | | |

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

Dans la commune de MAGA, plusieurs institutions interviennent pour la remise en fonction, en cas de pannes affectant les infrastructures hydrauliques. Les Comités de gestion des points d'eau (COGES) s'en occupent principalement. C'est la raison pour ¾ des ménages perçoivent concrètement leur intervention dans les travaux d'entretien des ouvrages hydraulique dans la Commune de Maga.



Graphique 3. 4: Pourcentage (%) par Institution/Personne intervenant pour réparer la panne de la principale source publique d'eau.

40,9% de ménages ont exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois. Près de 10% de ménages, parmi les ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau, dont le besoin exprimé en eau a été satisfait.

Les ménages se sont adressés à plusieurs entités ce qui laisse penser qu'il n'existe pas un canal connu, officiel et formel d'expression et de requête en général. Ce canal doit être créé et la population éduquée. En ce qui concerne le secteur d'eau, le maire et le chef de village/quartier sont les plus habileté à gérer leur problème d'eau. Dans le cas d'espèce, nous remarquons que les élites sont fortement impliquées dans la gestion des points d'eau.

Tableau 3. 5: Pourcentage (%) des ménages ayant exprimé par besoin exprimé.

| ménago un be d'appro eau p | centage (%) de es ayant exprime soin en matière ovisionnement e otable au cours 6 derniers mois | n Maire | Etat | Elite | Comité de gestion du point d'eau | Chef de village/quartier | Autorité administrative | CAMWATER/SNEC | Autre partenaire | Total | Pourcentage (%) de ménages, parmi les ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau, dont le besoin exprimé en eau a été satisfait |
|-------------------------------------|--|---------|------|-------|---|-----------------------------|----------------------------|---------------|---------------------|--------|--|
| Maga | 40,9 | 83,2 | 4,9 | 25,7 | 6,4 | 12,5 | 5,3 | 1,8 | 6,4 | 5492,6 | 9,9 |

A la suite de l'étude des différentes institutions intervenant dans les services de l'hydraulique, nous allons à présent envisager l'analyse des données échantillonnées en rapport avec la qualité et le coût desdits services.

III.2.2 Coût, qualité et appréciation des services de l'hydraulique.

Le service d'approvisionnement en eau a un coût aussi bien à l'investissement dans la réalisation des ouvrages hydrauliques que dans la maintenance. Pour mieux servir, surtout au niveau de la maintenance et de l'entretien, l'apport des bénéficiaires est nécessaire dans certain point d'eau.

Pour mesurer le coût et la qualité des services de l'hydraulique, il faut tenir compte des variables axées sur la couleur, le goût et sans doute le prix de l'eau.

Près de 43% de ménages payent l'eau de la principale source publique. Le prix moyen mensuel déclaré est de 400,0FCFA. Le montant dépensé pour l'eau est raisonnable pour 73,5% des ménages et aucun ménage n'a déclaré que ce montant est insignifiant.

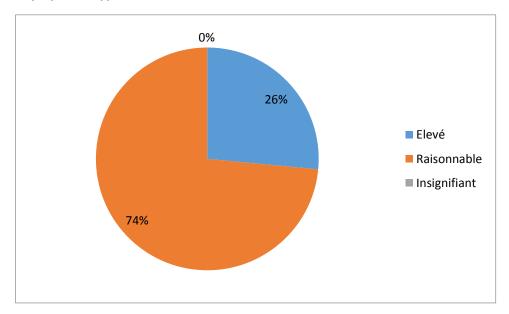
Tableau 3. 6: Répartition (%) des ménages selon l'appréciation du montant payé pour utiliser la principale source d'eau publique

| | | • | %) des ménages, éciation du monta | | |
|---------------------------|--------------------|-------|--------------------------------------|--------------|-------|
| Proportion (%) de ménages | Dépense moyenne | Elevé | Raisonnable | Insignifiant | Total |

| | payant l'eau m de la principale source publique d'eau qu'ils utilisent | nensuelle (en F CFA) | | | | |
|------|---|-------------------------|------|------|-----|-------|
| Maga | 43,2 | 400,0 | 26,5 | 73,5 | 0,0 | 100,0 |

Le graphique ci-après schématise les différentes proportions des ménages par appréciation du coût des services de l'hydraulique.

Graphique 3. 5: Appréciation en termes de coût.



Source: SCORECARD, MAGA, 2017

Selon l'OMS, pour qu'une eau soit qualifiée de potable, elle doit satisfaire à des normes relatives aux paramètres organoleptiques (odeur, couleur, turbidité, saveur), physico-chimiques (température, potentiel d'hydrogène (PH) etc.), microbiologiques (coliformes fécaux et totaux streptocoques fécaux etc.), des substances indésirables et toxiques (nitrates, nitrites, arsenic, plomb, hydrocarbures etc.). Pour chaque paramètre, des valeurs limites à ne pas dépasser sont établies.

La qualité d'eau utilisée dans les localités est fonction de la source. Etant donné que la plupart des ménages ont pour principale source d'approvisionnement les forages avec pompe à motricité humaine pour lesquels on a un minimum de traitement régulier parce qu'ils sont protégés et traités, 71.6% de ménages trouvent cette eau de bonne qualité, 71.4% de ménages la trouvent sans odeur, 69,5% et 70.7% de ménages trouvent qu'elle est sans goût et sans couleur.

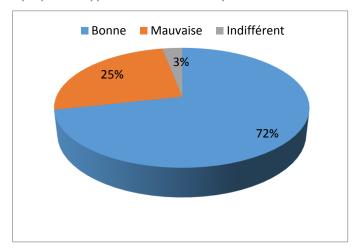
Tableau 3. 7: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau.

| | Qualité de l'eau | | | E | au a ui | ne odeur | | | Eau a ı | ın goût | | Ea | u a un | e couleur | |
|-----------|------------------|------------|-------|------|---------|-------------|-------|------|---------|-------------|-------|------|--------|-------------|-------|
| Boni | ne Mauvaise Ir | ndifférent | Total | Oui | Non | Ne Sait Pas | Total | Oui | Non | Ne Sait Pas | Total | Oui | Non | Ne Sait Pas | Total |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| Maga 71,6 | 25,5 | 3,0 | 100,0 | 28,2 | 71,4 | 0,4 | 100,0 | 28,3 | 69,5 | 2,2 | 100,0 | 26,7 | 70,7 | 2,7 | 100,0 |

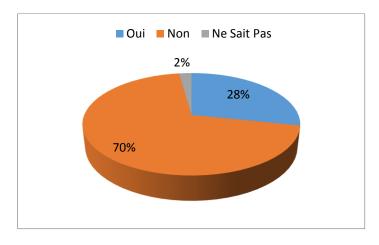
Source: SCORECARD, MAGA, 2017

Pour évaluer l'importance des services de l'hydraulique, nous pouvons nécessairement déterminer le pourcentage des ménages selon la qualité, le goût, l'odeur et la couleur de l'eau qu'ils consomment.

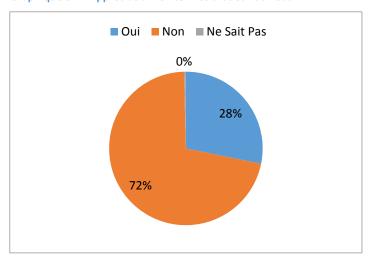
Graphique 3. 6: Appréciation en termes de qualité de l'eau



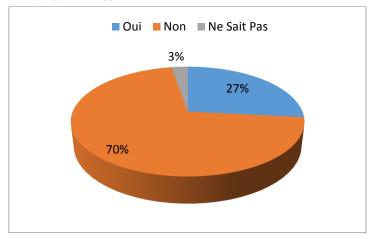
Graphique 3. 8: Appréciation en termes de goût



Graphique 3. 7: Appréciation en termes d'odeur de l'eau



Graphique 3. 9: Appréciation en termes de couleur de l'eau



III.2.3 Raisons de non satisfaction des populations

Cette enquête a permis aux ménages de se prononcer sur leur satisfaction en matière d'approvisionnement en eau et se sont prononcés sur les aspects ci-après : l'éloignement du point d'eau, la qualité de l'eau, les points d'approvisionnement en eau, la gestion du point d'eau, le coût et la maintenance.

Près de 61,7% de ménages ne sont pas satisfaits de l'approvisionnement en eau potable et les principales raisons d'insatisfaction des ménages sont l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau et l'éloignement du point d'eau.

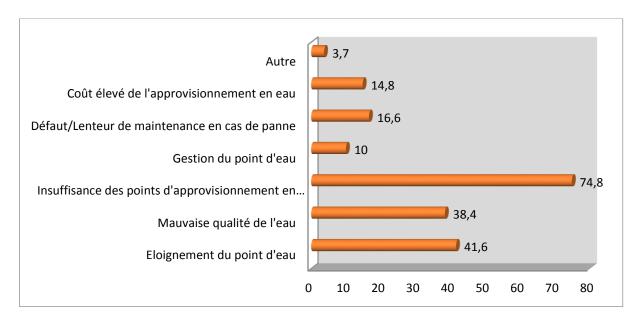
Tableau 3. 8: Proportion (%) de ménages non satisfaits, Pourcentage de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin.

| | | | Proportion (%), de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin, à : | | | | | | | | |
|------|--|-------------------------------|---|--|------------------------|---|--|-------|--|--|--|
| | Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable | Eloignement du point d'eau | Mauvaise qualité de l'eau | Insuffisance des points d'approvisionnement en eau | Gestion du point d'eau | Défaut/Lenteur de maintenance en cas I de panne | Coût élevé de l'approvisionnement en eau | Autre | | | |
| Maga | 61,7 | 41,6 | 38,4 | 74,8 | 10,0 | 16,6 | 14,8 | 3,7 | | | |

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

Dans ce graphique, nous notons que l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau est la principale raison de non satisfaction des populations, suivie de l'éloignement des points d'eau et de la mauvaise qualité de l'eau.

Graphique 3. 10: Proportion (%), de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin.



Source: SCORECARD, MAGA, 2017

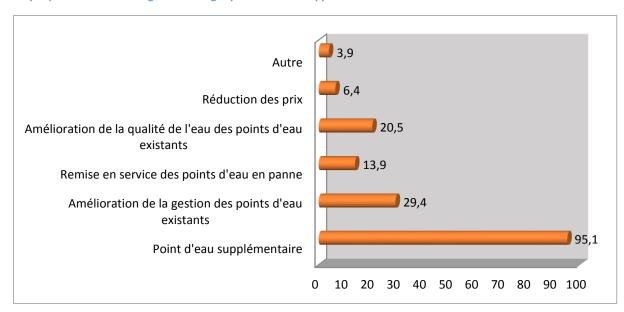
Après avoir mis en évidence les raisons de non satisfaction des populations dans les services hydrauliques, il est utile de s'intéresser aux attentes des ménages.

III.2.4 Principales attentes en matière de service de l'hydraulique.

Les attentes par rapport à la source d'approvisionnement en eau sont nombreuses et proportionnelles à l'expression de non satisfaction mentionnée au paragraphe précédent. Cette rubrique oriente vers les solutions et les actions à mener pour combler la non-satisfaction.

Les solutions envisageables militent en faveur de la rénovation du secteur de l'hydraulique dans toute sa totalité. Pour cela, certaines recommandations peuvent être faites, à l'instar de l'adduction des points d'eau supplémentaire et de la réduction des prix, de la prompte réhabilitation des points d'eau en cas de panne et de l'amélioration de la qualité de l'eau.

Les résultats du graphe ci-dessous révèlent que ménages 95,1% des ménages représentant la majorité, sollicitent la création des points d'eau supplémentaire et seulement 6.4 % de ménages sollicitent la réduction des prix de l'eau.



Graphique 3. 11: Pourcentage des ménages par attentes en approvisionnement en eau.

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

Les attentes des ménages sur l'offre des services dans l'institution communale permettent d'orienter les interventions de la commune afin d'accompagner les populations dans les différentes activités. Il convient de récapituler la perception des ménages sur les services offerts dans l'institution communale et suggérer quelques améliorations.

III.2.5 Synthèse de la perception des services de l'hydraulique et améliorations suggérées

Au vu de l'analyse des données de l'échantillonnage, nous nous rendons compte que les ménages de la Commune de MAGA éprouvent une insatisfaction vis-à-vis du service hydraulique. Les raisons qui justifient le sentiment d'insatisfaction des ménages se fondent sur les arguments tels que l'insuffisance et l'éloignement des points d'eau, la mauvaise qualité de l'eau et le coût élevé pour accéder à cette source.

Pour s'en convaincre, il est nécessaire de préciser le pourcentage des ménages qui déterminent les proportions des raisons de non satisfaction les plus élevées, notamment :

- 61,7% des ménages affirment qu'ils sont insatisfaits de l'approvisionnement en eau potable ;
- 74,8% des ménages souffrent de l'insuffisance des points d'eau ;
- 41,6% des ménages se plaignent de l'éloignement des points d'eau ;
- 38,4% des ménages déclarent que l'eau est de mauvaise qualité ;
- Enfin, 16,6% des ménages dénoncent le défaut/ lenteur de réparation en cas de panne.

Dans le souci d'apporter quelques solutions aux problèmes afférents au secteur de l'hydraulique, il conviendrait de réaliser des forages équipés de pompe à motricité humaine en quantité suffisante pour résorber les difficultés d'accès à l'eau potable.

III.3 SECTEUR DE LA SANTE

La santé est un domaine sensible qui nécessité une intervention précise pour sa gestion soit par les pouvoirs publics, soit par les organes spécialisés. C'est dans cette perspective que le SCoreCard l'a identifié comme un secteur indispensable au développement des conditions physiologiques des populations locales. Mais, dans ce secteur, les différentes composantes concernées par l'enquête sur le contrôle citoyen de l'action publique sont axées sur la disponibilité et utilisation des services de santé, l'appréciation des coûts, qualité et autres services relatifs aux soins de santé par les ménages et les raisons d'insatisfaction ainsi que les principales attentes exprimées par la population.

III.3.1. Disponibilité et utilisation des services de santé

Différentes structures sanitaires existent dans la zone d'intervention du ScoreCard dans la commune de MAGA. Les centres de santés intégrées publics sont les formations sanitaires les plus fréquentés près de 80,1% de ménages y fréquentent et seulement 0,7% et 17, 1% de ménages fréquentent les centre de santé privé et les hôpitaux/CMA respectivement.

L'accessibilité aux soins de santé, mesurée par rapport aux temps moyen mis pour se rendre à la formation sanitaire la plus proche présente, sans doute un problème car près de la moitié (60.6%) de ménages sont a plus de 30 minutes de la formation sanitaire la plus proche tandis que seulement 13.4% de ménages sont à moins de 15 minutes d'une formation sanitaire.

Tableau 3. 9: Répartition (%) des ménages par type de formation sanitaire, par temps moyen pour la formation sanitaire la plus proche.

| | Formation | e la plus pro ménage | oche de | | Temps mo | | | | |
|------|---|-------------------------|-----------------------------|--------|----------|---------------------------|------------------------------|--------------------------|-------|
| | Centre de santé intégré public | Hôpital/ CMA | Centre de santé privé | Aucune | Total | Moins de 15 minutes | Entre 15 et 30 minutes | Plus de 30 minutes | Total |
| Maga | 80,1 | 17,1 | 0,7 | 2,0 | 100,0 | 13,4 | 26,0 | 60,6 | 100,0 |

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

Quant aux ménages utilisant une formation sanitaire, près de 59.7% et 23.9% de ménages, lorsqu'ils ont des problèmes de santé vont de préférence dans les centres de santé intégré public et centre médical d'arrondissement ou hôpital respectivement. Ce sont les formations sanitaires les plus fréquentées. Seulement 1.1% et 2.4% de ménages font recours de préférence aux tradi-praticien et au centre de santé privé qui sont les moins utilisées.

Tableau 3. 10: Répartition (%) des ménages par préférence de recours aux soins.

| Lieu de préférence des membres du ménage en cas des problèmes de santé | | | | | | | | | | | |
|--|-----------------------------------|--------------|--------------------------|-----------------|----------------|----------------------------------|------------------------|-------|--|--|--|
| | Centre de santé intégré public | Hôpital /CMA | Centre de santé privé | Tradi-praticien | Automédication | Chez un personnel de santé | Se soigne moi- même | Total | | | |
| Maga | 59,7 | 23,9 | 2,4 | 1,1 | 5,8 | 7,1 | 0,0 | 100,0 | | | |

Parmi les 61,3% de ménages qui ont utilisé la formation sanitaire la plus proche pendant la période d'observation, plus de la moitié de ménage ayant fréquenté une formation sanitaire a rencontré un infirmier lors de la consultation, 23.3% de ménages ont rencontré un médecin et seulement 14,8% de ménages se sont faits consulté par des aides soignants. Ainsi les médecins et les infirmiers sont les plus sollicités pour les consultations par les ménages.

Tableau 3. 11: Proportion (%) des ménages sollicitant la formation sanitaire la plus proche, Répartition (%) des ménages dont un membre a sollicité la formation sanitaire la plus proche, par personne responsable de la formation sanitaire.

| | | Responsable de la formation sanitaire utilisé par au moins un membre du ménage | | | | | | | |
|------|---|--|-----------|---------------|-------|-------------|-------|--|--|
| | Proportion (%) des ménages utilisant la formation sanitaire la plus proche | Médecin | Infirmier | Aide-soignant | Autre | Ne sait pas | Total | | |
| Maga | 61,3 | 23,3 | 58,8 | 14,8 | 0,0 | 3,0 | 100,0 | | |

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

La disponibilité et l'utilisation des services de santé nécessitent que soit abordée la question du prix et de la qualité des services sanitaires.

III.3.2 Coût et qualité des services sanitaires

Cette rubrique nous permet d'évaluer l'accessibilité au service de santé par rapport au coût. Pour cette section, les questionnaires ont été administrés aux membres du ménage qui ont utilisé au moins une fois la formation sanitaire la plus proche pendant la période d'observation (12 derniers mois) de l'enquête.

Parmi les 61,3% de ménages ayant utilisé la formation sanitaire la plus proche pendant la période d'observation (a cours des 12 derniers mois) de l'enquête, 90.% de ménages ont payé une consultation issue de cette formation sanitaire dans laquelle plus de la moitié (68,4%) de ménages ont déboursé moins de 500 FCFA de frais de consultation et 26,2% de ménages ont payé entre 500 et 1000FCFA. Par ailleurs, 5,4% seulement de ménages ont dépensé plus de 1000 FCFA. Ce qui signifie que les consultations des médecins et les infirmiers qui sont par contre les plus sollicités par les ménages sont les plus les plus élevées.

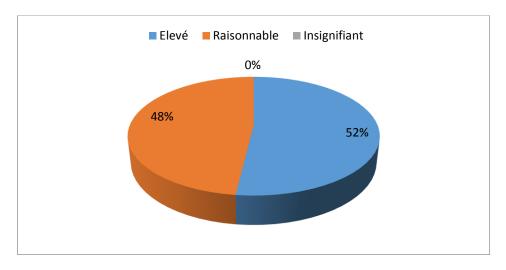
Tableau 3. 12: Proportion (%) de ménages dont un membre a été en consultation et a payé la consultation, Répartition (%) des ménages dont un membre a payé la consultation par appréciation du montant payé.

| | | | payé pour la consult | ation (F CFA) | |
|------|--|-------------------------|---------------------------|-----------------------|-------|
| | Proportion (%) de ménages ayant payé une consultation dans la formation sanitaire la plus proche | Moins de 500 FCFA | Entre 500 et 1000 FCFA | Plus de 1000 F CFA | Total |
| Maga | 90,0 | 68,4 | 26,2 | 5,4 | 100,0 |

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

Les frais de consultation ne représentent pas le coût des soins. Après consultation, le diagnostic continue à travers les laboratoires, les radios, les médicaments, les soins. Le coût moyen des soins estil à la portée des communautés serait la question qui aurait mieux éclairé sur le niveau d'accès aux soins de santé en terme de coût. Cependant l'appréciation des montants de consultation nous donne une idée de la perception des ménages. Plus de la moitié de ménages (55.9%) trouve ce montant raisonnable et même 5.9 % de ménages le trouvent insignifiant.

Graphique 3. 12: Appréciation du montant payé pour la consultation.



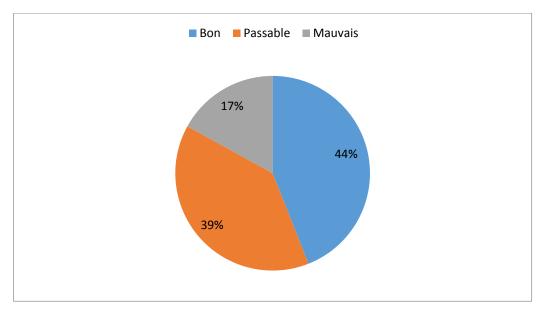
Le coût et la qualité des services sanitaires débouchent sur une appréciation afin de mesurer le niveau de satisfactions des populations.

III.3.3 Appréciation des services de santé

Pour mettre en exergue l'appréciation des services sanitaires, nous allons focaliser notre étude sur la qualité de l'accueil et le montant payé ensuite sur le plateau technique des formations sanitaires :

Le service d'accueil constitue un point positif pour l'accès des patients aux soins de santé. Cependant 44% de ménages qui déclarent être satisfaits de l'accueil dans la formation sanitaire la plus proche.

Graphique 3. 13: Répartition (%) de ménages par appréciation de l'accueil.



Source: SCORECARD, MAGA, 2017

La quasi-totalité des ménages ayant visité la formation sanitaire au cours de 12 derniers mois déclare que la formation sanitaire a du personnel, dispose du matériel et d'une salle d'hospitalisation.

Concernant le matériel, 42,7% de ménages déclarent moins de 5 lits dans les salles d'hospitalisation alors que 17.9% de ménages n'ont aucune information sur le nombre de lits dans une salle d'hospitalisation.

Tableau 3. 13: Pourcentage des ménages dont un membre a visité la formation sanitaire la dernière fois, Répartition (%) des ménages dont un membre a sollicité la formation sanitaire la plus proche par appréciation de certaines caractéristiques de la formation sanitaire.

| | formation sa | | ages ayant visité la urs des 12 derniers ant que : | Nombre (| de lits trou d'hospit | uvé dans alisation | les salles | • | | |
|------|---|--|--|--------------------|--------------------------|-----------------------|----------------|-------|---|---|
| | La formation sanitaire a du personnel | La formation sanitaire dispose du matériel | La formation dispose d'une salle d'hospitalisation | Moins de 5 lits | Entre 5 et 10 lits | Plus de 10 lits | Ne sait pas | Total | Proportion (%) des ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que la formation sanitaire dispose d'une pharmacie/pro- pharmacie | Proportion (%) des ménages ayant visité une formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que celle-ci dispose d'une pharmacie/pro-pharmacie qui des médicaments |
| Maga | 91,0 | 90,6 | 91,3 | 42,7 | 20,3 | 19,1 | 17,9 | 100,0 | 89,6 | 74,5 |

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

On peut dire que ces formations sanitaires disposent en quantité suffisante de Personnels de qualité, de matériels, pharmacie et médicaments permettant d'avoir un rendement appréciable sur la qualité de l'offre aux patients.

L'appréciation des services de santé permet de capitaliser les impressions des ménages enquêtés et par conséquent révèle les raisons d'insatisfaction des populations. La disponibilité des médicaments, la capacité d'accueil de l'hôpital en termes de nombre de lit, le nombre du personnel qualifié et en général le plateau technique reste les motifs d'insatisfaction le plus élevé. Ainsi que le coût des soins qui reste aussi un élément de non satisfaction.

III.3.4 Raisons de non satisfaction des populations.

Cette enquête a permis aux ménages de se prononcer sur leur satisfaction dans le domaine de santé et ce sentiment est fondé sur les aspects tels que L'éloignement des formations sanitaires, la qualité des services offerts, la disponibilité des formations sanitaires, les personnels de la formation sanitaire, la gestion de la formation sanitaire, la disponibilité des médicaments, la qualité des équipements et sur le Coût de l'accès aux soins de santé.

D'après le tableau ci-dessous 41,7% de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé du village sont résolus et 44,7% de ménages dont un membre est non satisfait des services de santé.

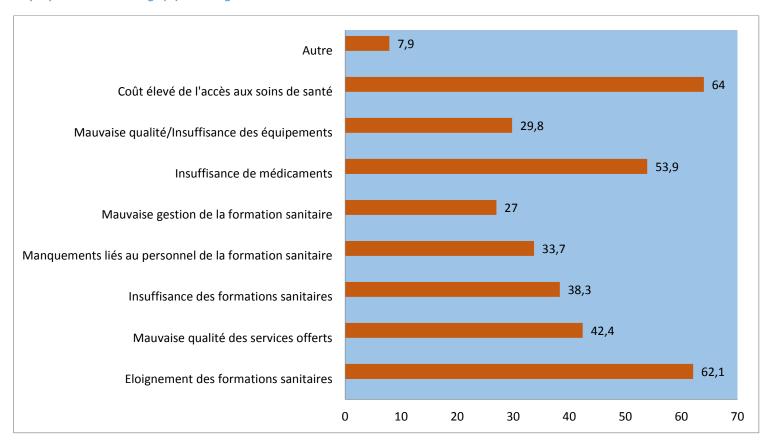
Tableau 3. 14: Proportion (%) de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé sont résolus Proportion (%) de ménages dont un membre déclare être non satisfait des services de santé, Pourcentage de ménages par raison d'insatisfaction.

| | Proportion (%) | | Parmi les r | Parmi les ménages dont un membre est non satisfait, pourcentage d'insatisfait avec comme raison d'insatisfaction : | | | | | | | | | |
|------|---|--|--|--|---|---|--|-----------------------------------|---|---|--|--|--|
| | Proportion (%) de ménages dont un membre pour déclare que la plupart des problèmes de santé du village sont résolus | Proportion (%) de ménages dont un membre est non satisfait des services de santé | Eloignement des formations sanitaires | Mauvaise qualité des services offerts | Insuffisance des formations sanitaires | Manquements liés au personnel de la formation sanitaire | Mauvaise gestion de la formation sanitaire | Insuffisance de médicaments | Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements | Coût élevé de l'accès aux soins de santé | | | |
| Maga | a 41,7 | 44,6 | 62,1 | 42,4 | 38,3 | 33,7 | 27,0 | 53,9 | 29,8 | 64,0 7,9 | | | |

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

Parmi ces 44,6% de ménages les raisons d'insatisfactions sont : L'éloignement des formations sanitaires, la qualité des services offerts, la disponibilité des formations sanitaires, les personnels de la formation sanitaire, la gestion de la formation sanitaire, la disponibilité des médicaments, la qualité des équipements et sur le Coût de l'accès aux soins de santé. Mais l'on note principalement comme raison d'insatisfaction le coût élevé de l'accès aux soins de santé, l'éloignement des formations sanitaires et l'insuffisance des médicaments.

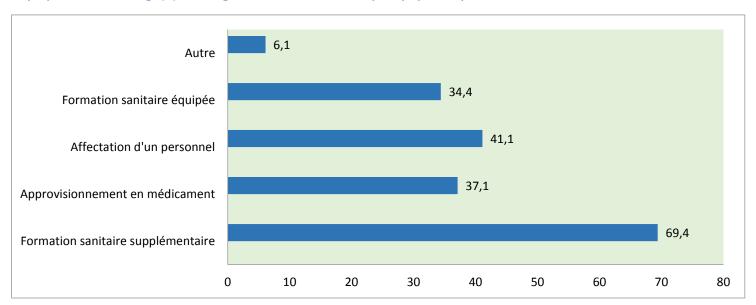
Graphique 3. 14: Pourcentage (%) de ménages insatisfait avec raison d'insatisfaction



Après avoir exprimé les raisons d'insatisfaction des ménages sur les services de santé, il serait judicieux de s'attarder sur les attentes des populations pour une meilleure prise en charge des problèmes inhérents à la santé des ménages de la Commune de Maga. Ces attentes faut-il le relever servent de guide pour les élus locaux d'une part et des pouvoirs publics d'autre part.

III.3.5 Principales attentes en matière de service de santé

Les attentes des populations en matière de service de santé nous permettent d'apprécier la pertinence des expressions de leur non satisfaction présenté plus haut. Les ménages ont exprimés des actions à entreprendre en vue d'améliorer l'offre de soins des services de santé. Il s'agit notamment de la création des formations sanitaires supplémentaires qui reste la principale attente en matière de service de santé. Subséquemment, l'approvisionnement en médicament et l'affectation d'un personnel médical constituent aussi les autres attentes exprimées par les ménages.



Graphique 3. 15: Pourcentage (%) de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé sont résolus.

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

La création des formations sanitaires supplémentaires nécessite une étude de la carte santé du territoire municipal et de la politique sectorielle. Cette étude préalable permettra d'établir les zones prioritaires de construction de formations sanitaires supplémentaires.

L'approvisionnement en médicaments essentiels ou génériques devrait négocier avec les structures le FRPS (Fonds Régional pour la promotion de la Santé) et la CENAME (Centrale nationale d'approvisionnement en Médicaments Essentiels).

III.3.6 Synthèse de la perception des services de santé et amélioration suggérée

A la suite de l'analyse des données échantillonnées, nous nous notons que les ménages de la Commune de Maga éprouvent une insatisfaction visà-vis des services santé. Les raisons qui justifient le sentiment d'insatisfaction des ménages se fondent sur les arguments tels que l'insuffisance et l'éloignement des points d'eau, la mauvaise qualité de l'eau et le coût élevé pour accéder à cette source.

Pour s'en convaincre, il est nécessaire de préciser les proportions des ménages qui déterminent les raisons de non satisfaction, notamment :

- 44,6% des ménages affirment qu'ils sont insatisfaits des services de santé ;
- 64% des ménages dénoncent le coût élevé de l'accès aux soins de santé ;
- 62,1% des ménages enquêtés se plaignent de l'éloignement des formations sanitaires
- 53,9% des ménages estiment que les médicaments sont insuffisants;

Dans le souci d'apporter quelques solutions aux problèmes afférents au secteur de la santé, il conviendrait de créer de nouveaux centres de santé plus près des populations, pourvoir les centres de santé des médicaments et revoir le coût de traitement pour faciliter l'accès aux soins de santé.

III.4 SECTEUR DE L'EDUCATION.

Cette section passe en revue les niveaux d'accès des enfants des ménages interrogés à l'éducation. Il met en évidence la disponibilité des services de l'éducation, la distance séparant les écoles des lieux de résidences, l'utilisation des services de l'éducation, l'appréciation des coûts engagés pour la formation, les raisons de non satisfaction et les attentes.

III.4.1. Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycle.

Les établissements scolaires présents dans la commune de MAGA sont essentiellement les établissements d'enseignement primaire et secondaire. Cette situation a été reconnue par près de 98 % de ménages pour le primaire et 94,7% de ménages pour ce qui est du secondaire. 3 enfants en moyenne par ménage est le nombre d'enfants fréquentant le cycle primaire et secondaire. Le temps moyen de se rendre à pied est environ de 23 minutes pour des enfants fréquentant le cycle primaire et 45 minutes pour le secondaire.

Tableau 3. 15: Proportion (%) des ménages dont un membre déclare que le village/quartier dispose d'un cycle, Nombre moyen d'enfants du ménage fréquentant selon le cycle et Temps mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds selon le cycle.

| | Proportion (%) de ménages dont un membre déclare que le village/quartier dispose du cycle | Nombre moyen d'enfants du ménage fréquentant le cycle | Temps moyen mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds |
|-------------------------|--|---|--|
| Maga Maternel | * | * | * |
| Primaire | 98,1 | 2,9 | 23,1 |
| Secondaire Formation | 94,7 | 2,1 | 45,8 |
| professionnelle | * | * | * |

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

L'emplacement des établissements d'enseignement est varié selon le niveau d'éducation et les caractéristiques des établissements. La distance séparant les établissements scolaires primaire et secondaire des lieux de résidence des ménages est moins d'un kilomètre pour le cycle primaire et 5 Km pour le secondaire. Car que ce soit le cycle primaire ou secondaire, la plupart de ménages affirme que les enfants font 5 kilomètres pour se rendre a l'école.

Ne Sait Pas 0 0 12,2 Plus de 5 km 2 0 0 62,9 Entre 1 km et 5 Km 34,1 0 0 23,6 Moins d'1 km 63,4 0 0 10 20 40 30 50 60 70 Formation professionnelle Secondaire Primaire Maternel

Graphique 3. 16: Distance parcourue par les enfants du ménage pour aller à l'établissement scolaire.

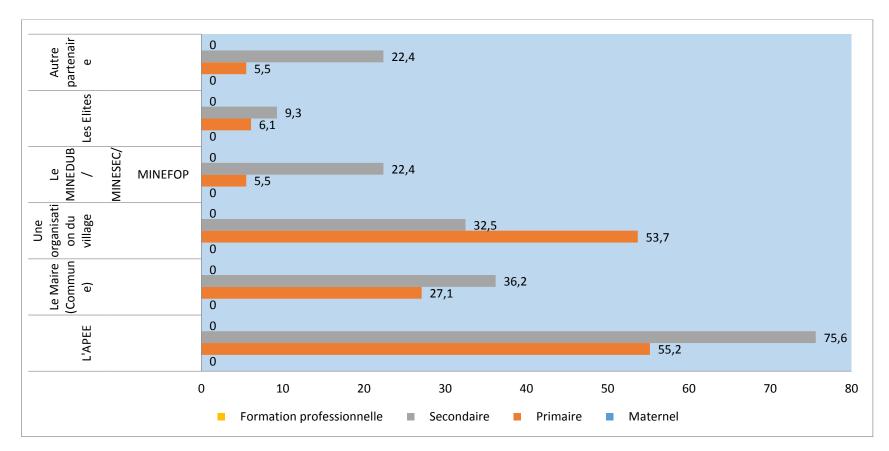
Les enseignants et les matériels d'enseignement, le cadre et l'environnement font parties des intrants de base nécessaire à l'exploitation des écoles et dont en dépendent le rendement et la qualité des produits que sont les enfants formés. La plupart de ménages affirme que les enfants fréquentent les cycles primaire et secondaire complets. 64,2% de ménages affirment que le cycle a une salle de classe et 53,8% de ménages estiment que les enfants sont assis sur un banc dans le cycle secondaire seulement. Aucun ménage n'affirme que les livres soient distribués au secondaire tandis qu'au niveau primaire, 15,1% de ménages déclarent que les livres sont distribués dans le cycle.

Tableau 3. 16: Proportion (%) des ménages disposant d'un cycle d'enseignement par type, Temps mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds.

| | | Pourcentage de ménages dont un membre déclare que : | | | | | | | | | | | |
|---------------------------|-------------------------------------|--|------------------------|---|-----------------------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | Le cycle primaire est complet | Le cycle secondaire premier cycle est complet | Le cycle secondaire | Le centre de formation professionnelle a un atelier complet | Le cycle à une salle de classe | Les enfants du ménage sont assis sur un banc | Les livres sont distribués dans le cycle | | | | | | |
| Maga | | | | | | | | | | | | | |
| Maternel | * | * | * | * | * | * | * | | | | | | |
| Primaire | 87,6 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 36,6 | 20,2 | 15,1 | | | | | | |
| Secondaire | 0,0 | 91,8 | 74,1 | 0,0 | 64,2 | 53,8 | 0,0 | | | | | | |
| Formation professionnelle | * | * | * | * | * | * | * | | | | | | |

L'offre en service d'éducation se caractérise aussi par la manière dont les biens (équipements, meubles et immeubles) sont réhabilités ou réparés en cas de dommage. Il se caractérise également par le temps écoulé entre le constat de la panne et la réparation, la réactivité, la qualité d'intervention. Il est important de savoir quel type ou groupement de personnes, d'organisations s'en occupent. Selon les ménages les principales organisations et structures intervenants dans la réfection des dommages subis par les salles de classes sont principalement les 'associations de parent d'élève et des enseignants (APEE) et une organisation du village que ce soit le primaire ou le secondaire. Les élites ont une faible participation dans la réfection des dommages subis par les salles de classes dans la commune de MAGA.

Graphique 3. 17: Pourcentage (%) des ménages dont un membre déclare que la salle endommagée a été réfectionnée.



Source: SCORECARD, MAGA, 2017

L'analyse des données des ménages ayant participé aux opérations du ScoreCard. Nous trouvons qu'il ya pas autant des efforts à faire pour une bonne couverture du système éducatif.

Cependant, vue l'existence de ces cycles, il est important de s'intéresser au coût et à la qualité des services de l'éducation par cycle ce qui fera l'objet de la prochaine rubrique

III.4.2 Coût et qualité des services de l'éducation par cycle

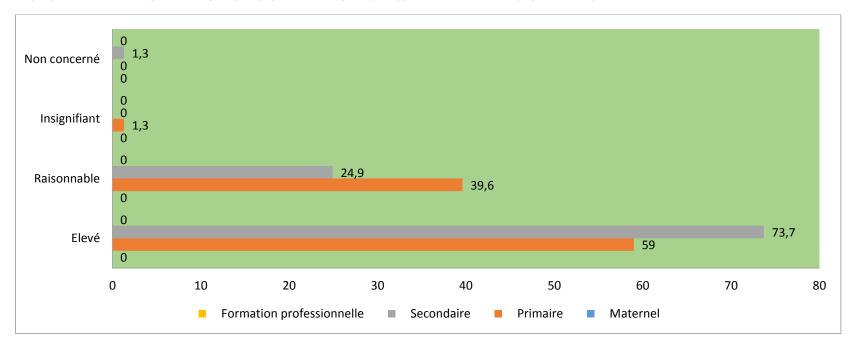
La quasi-totalité de ménages paye les frais exigible pour l'éducation quelque soit le cycle. Selon le cycle, les dépenses moyennes des ménages pour l'éducation des enfants varie de 252.028,2FCFA pour le primaire et 1.346.509,8FCFA pour le secondaire.

Tableau 3. 17: Proportion (%) de ménages ayant payé les frais exigible pour l'éducation, dépense moyenne, pourcentage de ménages ayant payé les frais exigibles par appréciation du montant payé selon le cycle.

| | | Ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé | | | | | | Ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation | | | | |
|-------------------------|--|---|-------|-------------|--------------|-----------------------|--------|--|--------------------|--|--|--|
| | Proportion (%) de ménages ayant payé les frais exigible pour l'éducation | Dépense moyenne (FCFA) | Elevé | Raisonnable | Insignifiant | Non concerné Total | Oui | Non | Non concerné Total | | | |
| Maga | | | | | | | | | | | | |
| Maternel | * | * | * | * | * | * * | * | * | * * | | | |
| Primaire | 100,0 | 252.028,2 | 59,0 | 39,6 | 1,3 | 0,0 100,0 | (93,4) | (6,6) | (0,0) (100,0) | | | |
| Secondaire Formation | 100,0 | 1.346.509,8 | 73,7 | 24,9 | 0,0 | 1,3 100,0 | * | * | * * | | | |
| professionnelle | * | * | * | * | * | * * | * | * | * * | | | |

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

La plupart de ménages trouve élevé les frais exigibles dans le cycle primaire et secondaire.



Graphique 3. 18: Pourcentage de ménages ayant payé les frais exigibles par appréciation du montant payé selon le cycle.

Outre la question des prix, il est aussi important d'apprécier les services de l'éducation dans les différents cycles.

III.4.3 Appréciation des services de l'éducation par cycle.

La qualité et l'efficacité des services éducatifs s'étendent sur la gestion des services éducatifs, la taille des classes, le nombre moyen d'élèves dans la classe, l'application de la discipline, l'amélioration de la performance des enfants, la qualité des enseignants et la performance globale de l'école. Nous nous sommes arrêtés sur le nombre moyen d'élèves dans la classe et la fréquence de présence des enseignants dans la classe.

Pour le cycle primaire, 70,6% de ménages ont des enfants dans les classes de plus de 60 élèves et pour le cycle secondaire 63,1% de ménages ont des enfants dans les classes de même taille.

L'appréciation par les ménages de la fréquence de présence des enseignants dans la classe est résumé par : 51,9% et 69.4% des enseignants sont réguliers dans le cycle primaire et secondaire respectivement. Les enseignants sont réguliers à plus de 60% pour tous les cycles. Cependant le nombre infime d'enseignants irréguliers ont un impact négatif sur le niveau des enfants surtout au secondaire où se nombre d'enseignant irrégulier est élevé.

Tableau 3. 18: Nombre d'élèves et appréciation de la fréquence de présence des enseignants dans la classe.

| | Nomb | classe | Appréciation de la fréquence de présence des enseignants dans la classe | | | | | | |
|------------------------|-------------|-------------------|---|--------------|--------------|--------------------|------------|-------------|----------------|
| | Moins de 30 | Entre 30 et 60 | Plus de 60 | Ne sait pas | Régulier | Mouvement régulier | Irrégulier | Ne Sait Pas | Total |
| Maga | | | | | | | | | |
| Primaire Secondaire | 1,8 5,4 | 14,7 6,2 | 70,6 63,1 | 13,0 25,3 | 51,9 69,4 | 41,9 25,2 | 6,2 2,7 | 0,0 2,7 | 100,0 100,0 |

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

Il résulte de cette analyse que de manière générale, les enseignants sont réguliers dans les salles de classe et dans les deux cycles d'enseignement. Cependant, la mise en évidence du nombre moyen d'élèves dans la salle de classe et l'analyse de la fréquence de présence des enseignants dans les salles par cycle sont, à priori, des préalables aux raisons de non satisfaction des populations par cycle.

III.4.4 Raisons de non satisfaction des services de l'éducation.

Les raisons d'insatisfaction des populations se mesurent par des indicateurs orientés sur: l'éloignement des services d'éducation, insuffisance de salles de classe, insuffisance d'équipements, insuffisance des écoles, manquement lié au personnel, absence de distribution de manuels scolaires, mauvais résultats et le coût élevé de la scolarité.

La qualité des services dans le secteur de l'éducation présentent des défaillances aussi bien au niveau de la qualité, de l'accessibilité que de la disponibilité. Une grande majorité de la population ont manifesté leur non-satisfaction qui s'est traduit à travers les réponses des ménages enquêtés. Pour 1,1%, 31,4% et 10,2% des ménages déclarent être non satisfaits de la qualité des services pour le cycle maternel, primaire et secondaire.

Les raisons d'insatisfaction concernent le cycle primaire et secondaire. Parmi les 31,4% et 10,2% de ménages non satisfaits des services de l'éducation dans les deux cycles annoncés plus haut, les principales raisons d'insatisfaction des ménages au primaire sont l'insuffisance de salles de classe, l'absence de distribution de manuels scolaires, le manquement lié au personnel et l'insuffisance d'équipements tandis qu'au secondaire, la principale raison porte sur le coût élevé de la scolarité.

Tableau 3. 19: Proportion (%) des ménages dont un membre déclare être insatisfait des services de l'éducation, Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation du cycle/ formation selon la raison de non satisfaction.

| | | Proportion (%) | Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation du cycle/formation selon la raison de non satisfaction | | | | | | | | | | | |
|-------------------------|--|--|---|-------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|--|---------------------|----------------------------------|-------|--|--|--|--|
| | Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation | Eloignement des services d'éducation | Insuffisance de salles de classe | Insuffisance d'équipements | Insuffisance des écoles | Manquement lié au personnel | Absence de distribution de manuels scolaires | Mauvais résultat | Coût élevé de la scolarité | Autre | | | | |
| Maga | | | | | | | | | | | | | | |
| Maternel | 1.1 | * | * | * | * | * | * | * | * | * | | | | |
| Primaire | 31,4 | 12,4 | 78,9 | 65,2 | 28,1 | 56,8 | 63,7 | 32,2 | 47,1 | 0.0 | | | | |
| Secondaire Formation | 10,2 | (45,8) | (46,4) | (36,5) | (21,1) | (32,8) | (29,5) | (25,1) | (53,1) | (0,0) | | | | |
| professionnelle | 1,0 | * | * | * | * | * | * | * | * | * | | | | |

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

Ces raisons sus évoquées traduisent le sentiment de non satisfaction des populations en matière de l'éducation A la suite de l'étude des raisons d'insatisfaction des ménages dans ledit secteur, il est nécessaire de relever les attentes exprimées par les ménages au sens d'améliorer le service de ce secteur.

III.4.5 Attentes de la population en matière d'éducation

Ici, les majeures attentes concernent les deux cycles. Pour le primaire, les ménages souhaitent ajout des salles de classe, des équipements, la diminution des coûts et la distribution des manuels scolaires. Par contre, au secondaire, la principale attente porte sur la création d'une école plus proche des ménages et l'ajout du personnel. Mais, l'amélioration des résultats constitue une attente mineure au cycle maternel et secondaire.

La formation professionnelle est absente dans la commune de MAGA, cependant l'attente majeure est d'avoir une école plus proche.

Tableau 3. 20: Proportion (%) des ménages ayant des attentes pour les services de l'éducation, Proportion (%) de ménage ayant des attentes par type d'attente, selon la commune.

| | | Proportion (%) de ménages ayant comme attente : | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------|-----------------------------------|---|----------------------------|-----------------------|-------------------------|--|----------------------------|--------------------|-------|-------|--|--|--|--|
| | Avoir une école plus proche | Ajouter des salles de classe | Ajouter des équipements | Ajouter les écoles | Ajouter le personnel | Distribuer les manuels scolaires | Améliorer les résultats | Diminuer les coûts | Autre | Total | | | | |
| Maga | | | | | | | | | | | | | | |
| Maternel | 27,5 | 3,4 | 4,1 | 2,1 | 3,0 | 3,2 | 1,5 | 3,8 | 0,3 | 100,0 | | | | |
| Primaire | 29,8 | 52,7 | 48,3 | 13,4 | 39,0 | 41,3 | 18,8 | 31,0 | 0,8 | 100,0 | | | | |
| Secondaire | 37,9 | 13,0 | 12,9 | 6,5 | 13,7 | 9,1 | 6,1 | 14,5 | 0,2 | 100,0 | | | | |
| Formation professionnelle | 22,6 | 1,0 | 2,3 | 1,0 | 1,0 | 1,3 | 0,7 | 1,6 | 0,0 | 100,0 | | | | |

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

Les améliorations à suggérer sont assorties des attentes des ménages en matière d'éducation. L'attente la plus importante est l'augmentation des salles de classe au niveau du cycle primaire. A la suite de ces attentes, nous pouvons résumer la perception des services d'éducation et proposer quelques améliorations pour résoudre les problèmes liés à l'éducation.

III.4.6 Synthèse de la perception des services de l'éducation et améliorations suggérés.

Au vu de ce qui précède, nous nous pouvons dire que les ménages de la Commune de Maga éprouvent une insatisfaction vis-à-vis des services de l'éducation. Les raisons de non satisfaction des populations ménages sont matérialisées par les facteurs perceptibles tels que l'insuffisance de

salles de classe et d'équipements, l'absence de distribution de manuels scolaires, le manquement lié au personnel et enfin le coût élevé de la scolarité.

En effet, il est nécessaire de préciser le pourcentage des ménages qui déterminent les proportions les raisons de non satisfaction sus évoquées :

- 31,4% des ménages affirment qu'ils sont insatisfaits des services de l'éducation dans le primaire ;
- 65,2% des ménages affirment que les équipements sont insuffisants ;
- 78.9% des ménages estiment que salles de classe sont insuffisants;
- 63.7% des ménages déclarent l'absence de distribution des manuels scolaires ;
- 56,8% des ménages déclarent des manquements liés au personnel dans le primaire ;
- Enfin, 53,1% pensent que le coût de la scolarité est élevé au secondaire.

Dans le souci d'apporter quelques solutions aux problèmes afférents au secteur de l'éducation, il conviendrait d'ajouter des salles de classes supplémentaires dans les écoles et les équiper. Il faut tout de même doter les écoles des manuels scolaires et insister sur la prise en charge des enseignants Il est aussi nécessaire d'ajouter le cycle maternel ainsi que les formations professionnelles.

III.5 SERVICE OFFERTS DANS L'INSTITUTION COMMUNALE.

Dans la commune de MAGA, les différents services que cette institution offre aux populations sont l'établissement des actes de naissance, de mariage et de décès. La certification des copies des documents officiels. En outre la Mairie délivre les permis de bâtir et le certificat de domicile, enfin procède à la validation des plans de localisation.

III.5.1 Disponibilité et utilisation des services dans l'institution communale.

Parmi les services offerts par la commune de MAGA, L'établissement d'actes de naissance et le Certification de copie de documents officiels restent les services les plus sollicités. Les autres services sont rarement sollicités.

0 1,1 Autre 0 2,4 Informations 0 0,7 Validation des plans de localisation 0 0,7 Certificat de domicile 0 Acte de mariage 0 Acte de décès 0 1,4 Permis de bâtir 48,2 Certification de copie de documents officiels 29,9 67,2 Etablissement d'actes de naissance 60 0 10 20 30 40 50 60 70 80 ■ Proportion (%) de ménages, parmi ceux ayant demandé le service, estimant que l'accueil pour le service a été bon

Graphique 3. 19: Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et, parmi ceux ayant demandé le service, ceux estimant que l'accueil pour le service a été bon.

■ Proportion (%) des ménages ayant demandé le service

Parmi les 60% de ménages ayant sollicités l'établissement de l'acte de naissance 67.2% de ménages trouvent l'accueil de service bon et parmi les 29.9% de ménages ayant sollicités une certification de copie de documents officiels 48.2% de ménages trouvent l'accueil de service bon.

Tableau 3. 21: Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service, Répartition (%) des ménages dont le membre a demandé un service par temps mis pour l'obtenir.

| | Temps mis pour obtenir le service demandé | | | | | | | | | | |
|---|--|--|--------------------|------------------------------------|-----------|-----------------------------------|-----------------------|----------|---------|--|--|
| | Proportion (%) des ménages ayant demandé le service | Proportion (%) de ménages, parmi ceux ayant demandé le service, estimant que l'accueil pour le service a été bon | Au plus un jour | Entre un jour et une semaine | Entre une | Entre un mois et trois mois | Plus de trois mois | En cours | Total | | |
| Maga | | | | | | | | | | | |
| Etablissement d'actes de | | | | | | | | | | | |
| naissance | 60,0 | 67,2 | 8,1 | 30,5 | 20,4 | 30,6 | 3,4 | 7,0 | 100,0 | | |
| Certification de copie de documents officiels | 29,9 | 48,2 | (65,1) | (24,3) | (4,8) | (4,3) | (1,5) | (0,0) | (100,0) | | |
| Permis de bâtir | 1,4 | * | * | (- ',-, | * | * | * | * | * | | |
| Acte de décès | 0,0 | * | * | * | * | * | * | * | * | | |
| Acte de mariage | 1,0 | * | * | * | * | * | * | * | * | | |
| Certificat de domicile Validation des plans de | 0,7 | * | * | * | * | * | * | * | * | | |
| localisation | 0,7 | * | * | * | * | * | * | * | * | | |
| Informations | 2,4 | * | * | * | * | * | * | * | * | | |
| Autre | 1,1 | * | * | * | * | * | * | * | * | | |

Il faut rappeler que le service communal le plus sollicité par les ménages est l'établissement d'acte de naissance et l'accueil est bien apprécié par les ménages La présence des services offerts dans l'institution communale est appréciée sur la base de leur coût et qualité.

III.5.2 Qualité et appréciation des services dans l'institution communale

La qualité de service communal est liée à la lenteur pour l'obtention d'un service communal.

31,9% de ménages trouvent long ou très long le temps mis pour l'établissement d'acte de naissance. Parmi ces ménages 32,2% disent que la cause est due au personnel indisponible, 44,4% à l'absence de matériel de travail et 16,5% à la corruption. 13,5% de ménages déclarent avoir payé un pourboire pour l'établissement de l'acte de naissance.

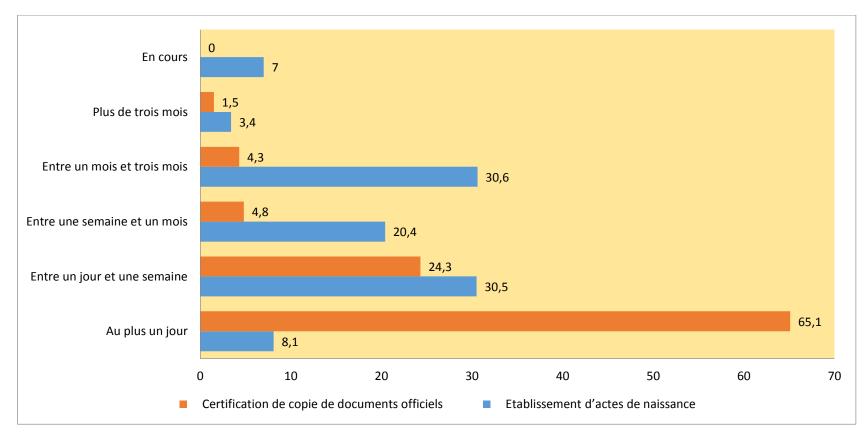
Tableau 3. 22: Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et trouve long le temps d'attente, Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et a payé un pourboire, Répartition (%) des ménages dont le membre a demandé un service par.

| | Cause de l'attente | | | | | | | | | | |
|---|--|--------------------------------------|--------------------------------------|------------|-------|-------------|---------|---|--|--|--|
| | Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service | Personnel indisponible/ab sent | Absence de matériel de travail | Corruption | Autre | Ne sait pas | Total | Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service | | | |
| Maga | | | | | | | | | | | |
| Etablissement d'actes de | | | | | | | | | | | |
| naissance Certification de copie de | 31,9 | 32,2 | 44,4 | 16,5 | 4,9 | 2,0 | 100,0 | 13,5 | | | |
| documents officiels Permis de bâtir | 15,1 0,7 | (44,5) | (9,0) | (46,5) | (0,0) | (0,0) | (100,0) | 11,6 0,3 | | | |
| Acte de décès | 0,0 | * | * | * | * | * | * | 0,0 | | | |
| Acte de mariage | 0,0 | * | * | * | * | * | * | 0,4 | | | |
| Certificat de domicile Validation des plans de | 0,0 | * | * | * | * | * | * | 0,4 | | | |
| localisation | 0,0 | * | * | * | * | * | * | 0,4 | | | |
| Informations | 1,4 | * | * | * | * | * | * | 0,4 | | | |
| Autre | 0,4 | * | * | * | * | * | * | 0,7 | | | |

Source: SCORECARD, MAGA, 2017

Pour obtenir une certification de copie de documents officiels la majorité de ménages met au plus un jour tandis que pour l'établissement de l'acte de naissance la plupart de ménages met entre un jour et une semaine.

Graphique 3. 20: répartition des ménages par temps mis pour obtenir un service.



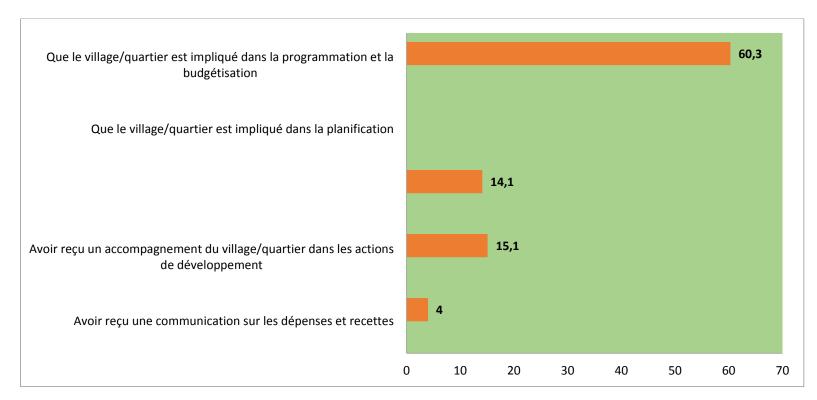
Seulement 11.7 % de ménages affirment avoir participés aux assemblées villageoises en vue d'élaborer le PCD. Par ailleurs, 60,3% de ménages affirment que le village est impliqué dans la programmation et la budgétisation et par conséquent, 4% de ménages seulement reconnaissent avoir reçu une communication sur les dépenses et les recettes.

Tableau 3. 23: Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que la commune a impliqué le village/quartier dans la planification, Pourcentage des ménages dont un membre a demandé avoir reçu une communication de la commune par type.

| | Pourcentage de ménages dont un membre déclare : | | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | Participer aux assemblées villageoises en vue d'élaborer le PCD | Avoir reçu une communication sur le budget annuel | Avoir reçu une communication sur les dépenses et recettes | Avoir reçu un accompagnement du village/quartier dans les actions de développement | Que le village/quartier est impliqué dans la planification | Que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation | | | | | | |
| Maga | 11,7 | 4,5 | 4,0 | 15,1 | 14,1 | 60,3 | | | | | | |

Parmi ces 11.7 % de ménages, pratiquement plus de la moitié de ménages dont un membre a déclaré Que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation tandis que qu'une minorité affirme avoir reçu une communication sur les dépenses et les recettes.

Graphique 3. 21: Pourcentage des ménages dont un membre a demandé avoir reçu une communication de la commune par type.



Les services de la Commune sont différemment appréciés par les ménages. Mais, très peu des ménages déclarent avoir reçu une communication sur le budget annuel. De ce qui précède, nous allons exposer les raisons de non satisfaction des populations.

III.5.3 Raisons de non satisfaction des populations

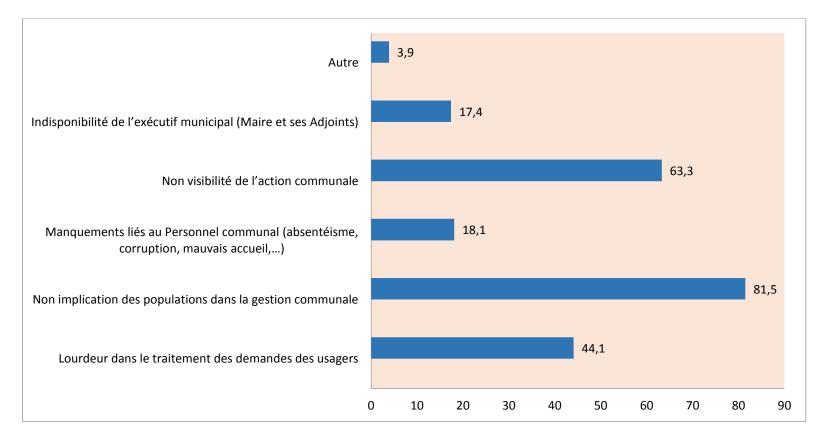
On note qu'il y a 42,2% de ménages dont un membre n'est pas satisfait des actions/services de la commune. Les raisons d'insatisfaction sont : la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers, la non implication des populations dans la gestion communale, les manquements liés au personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil), la non visibilité de l'action communale, l'indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses adjoints).

Tableau 3. 24: Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que le ménage n'est satisfait des actions/services de la commune, Pourcentage des ménages dont un membre n'est pas satisfait par raison d'insatisfaction.

| | Pourcentage de ménages dont un membre déclare ne pas être satisfait | Parmi les insa Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers | Non implication des populations dans la gestion communale | ge de ménages don Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,) | | e comme raison d'insa Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) | tisfaction : Autre |
|------|---|---|--|---|------|---|--------------------|
| Maga | 42,2 | 44,1 | 81,5 | 18,1 | 63,3 | 17,4 | 3,9 |

Parmi ces 42 % de ménages insatisfaits des actions/services de la commune, la non-implication des populations dans la gestion communale et l'opacité de l'action communale sont les deux principales raisons de la non-satisfaction des populations dans la commune de MAGA.

Graphique 3. 22: Pourcentage (%) de ménages insatisfaits selon les raisons d'insatisfactions.



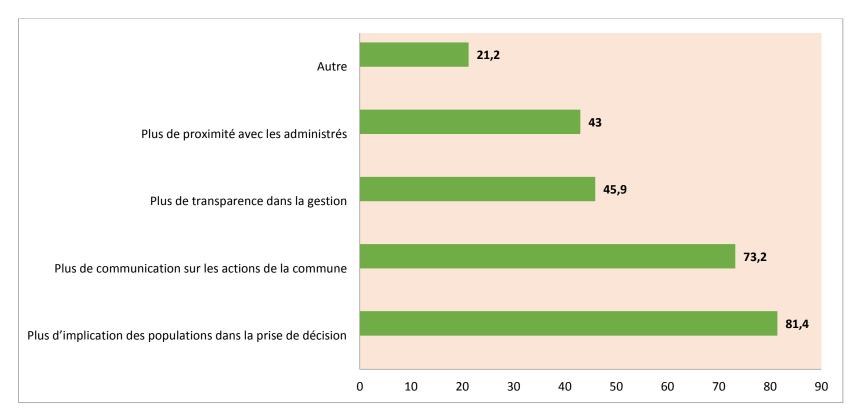
Source: SCORECARD, MAGA, 2017

A la suite de l'analyse des raisons d'insatisfaction des ménages sur l'offre de service communal, il est nécessaire de relever les attentes exprimées par les ménages en vue de donner une bonne orientation aux services de la Commune.

III.5.4 Principales attentes en matière de services dans l'institution communale.

Les deux principales attentes sont plus d'implication des populations dans la prise de décision et plus de communication sur les actions de la commune.

Graphique 3. 23: Pourcentage (%) des ménages dont un membre a des attentes vis à vis de la commune selon le type d'attente.



Source: SCORECARD, MAGA, 2017

Les attentes des ménages sur l'offre des services dans l'institution communale permettent d'orienter les interventions de la commune afin d'accompagner les populations dans les différentes activités. Il convient de récapituler la perception des ménages sur les services offerts dans l'institution communale et suggérer quelques améliorations.

III.5. Synthèse de la perception des services dans l'institution communale et améliorations suggérées.

En somme, l'analyse des données échantillonnées en matière des services communaux nous permis de mettre en évidence la perception du niveau de satisfaction des ménages interviewés dans la Commune de Maga. Toutefois, ces derniers ont éprouvé une insatisfaction vis-à-vis des services communaux et les raisons qui déterminent les impressions desdits ménages s'expliquent par les facteurs sur les arguments tels que la non implication des populations dans la gestion communale et l'invisibilité de l'action communale.

Pour s'en convaincre, il est nécessaire de préciser le ratio des ménages qui déterminent les proportions indicatives, notamment :

- 81,5% de ménages affirment qu'ils ne sont pas impliqués dans l'action communale ;
- 63.3% de ménages se plaignent de l'opacité de l'action communale ;
- Et dans une moindre mesure, 18,1% de ménages ont fait allusion aux comportements déviants tels que : l'absentéisme, la corruption et le mauvais accueil

Dans le souci d'apporter quelques solutions aux problèmes afférents au secteur des services communaux, il serait essentiel d'impliquer les populations dans l'action communale et de mener beaucoup plus d'activités en faveur des populations afin de marquer la présence de l'exécutif communal auprès de la population.

CONCLUSION.

Dans le souci d'améliorer les conditions de vie des populations et d'accompagner les communes dans la mise en œuvre du processus de décentralisation, un mécanisme de contrôle de l'action publique a été envisagé son but est conduire une opération d'enquête sur un échantillonnage de 320 ménages dans l'espace communale. Cet outil a permis de dégager la perception des populations sur l'offre des biens publics dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation et des services communaux. Cela traduit la nécessité d'opérer des changements significatifs sur la qualité des biens et des services fournis aux populations. L'exploitation des tableaux et graphiques issus de ces opérations d'enquêtes ont mis en exergue les désidératas des populations et favorisé de manière probante leur jugement de valeur sur les projets de développement et les mesures de disséminations. De même les ménages ont évalué l'efficacité du comportement des acteurs des services publics à travers le ScoreCard. Au-delà de cette approche méthodologique, des recommandations et suggestions ont été émises pour corriger les insuffisances.

RECOMMANDATIONS:

Les recommandations sont énumérées par secteur entre autre nous avons :

Le secteur de l'hydraulique

- Réaliser des forages supplémentaires ;
- Améliorer la qualité l'eau des points d'eau existant ;
- ➤ Renforcer les capacités des COGES ;
- Réhabiliter les points d'eau en panne.

Le secteur de santé

- > Créer les formations sanitaires supplémentaires ;
- > Equiper les centres de santé des matériels médicaux ;

- > Approvisionner les pharmacies et les pro-pharmacies en médicament ;
- > Affecter le personnel sanitaire de qualité ;
- > Réduire le coût de soins.

Le secteur de l'éducation.

- > Ajouter des salles de classe dans les écoles ;
- > Doter les établissements scolaires des tables bancs ;
- > Distribuer les manuels scolaires ;
- > Réduire le coût de scolarité.

L'offre de service communal

- > Renforcer les capacités des populations sur la gestion des affaires publiques ;
- > Promouvoir les actions de développement en faveur de la femme ;
- > Impliquer les populations dans la prise de décisions ;
- > Rendre transparent la gestion des affaires communales.
- > ; Consolider la bonne collaboration entre l'administration et les populations.

CHAPITRE IV : PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTIONPUBLQUE DANS LA COMMUNE DE MAGA

| Secteur | Problèmes identifiés | Solutions envisagées | Niveau de r | nise en œuvre |
|-------------|---|---|-------------|---------------|
| Sected | Trodenies identifies | Solutions on visugees | Local1 | Central |
| Hydraulique | | Réhabiliter les points d'eau en panne | X | |
| | Insuffisance et éloignement des points | Construire des forages productifs équipés de pompe à motricité humaine | X | |
| | d'eau potables de qualité | Mettre en place un système opérationnel de maintenance des ouvrages hydrauliques | | X |
| Mau | | Renforcer les capacités des COGES sur la gestion et la maintenance des sources d'approvisionnement eau potable | X | |
| | Mauvaise qualité de l'eau | Renforcer les capacités des COGES sur les techniques de traitement des points d'eau, de conservation et protection des sources d'approvisionnement en eau potable | X | |
| | | doter et/ou appuyer les COGES des matériels de maintenance des points d'eau | X | |
| | | Renforcer le réseau d'adduction en eau potable (CAMWATER) | X | |
| | Difficultés d'accès à l'eau potable liée au coût élevé. | Faire un plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour la réduction du coût d'eau potable | X | |
| | | Réduire le coût de scolarité | | |

| | | | | Services | de l'hydra | ulique | | | | |
|---|---|--|--|----------------------|----------------------|---------------------|---|--------------------------------------|--|----------------------|
| Objectif global | Objectifs spécifiques | Actions | Indicateur de résultats | Valeur de référence | Valeur cible | Fréquence de mesure | Source de vérification | RESPONSABL ES | PARTENAIR ES | Estimation des coûts |
| | Augmenter les sources d'approvisionn ement en eau potable | points d'eau en | Nombre de points d'eau réhabilités | à déterminer | à déterminer | Mensuel | Rapport de réhabilitation des forages au SG- Commune | CCD | PNDP | PM |
| | potable | rorages productins | Nombres des forages réalisés | à déterminer | à déterminer | trimestriel | Rapport d'identification des besoins en eau potable | commune et services Techniques | DDMINEE | PM |
| Améliorer la qualité des services de l'hydraulique | | Renforcer les capacités des COGES sur la gestion et la maintenance des sources d'approvisionneme nt eau potable | Nombre des COGES formés | 2fois/ trimestre | 2fois/ trimestre | Mensuel | PV de formation Du COGES | commune et services Techniques | DDMINEE PNDP CARE | PM |
| | Traiter les points d'eau | Renforcer les capacités des COGES sur les techniques de traitement des points d'eau, de conservation et protection des sources | Nbre de COGES formés | Tous points d'eau | Tous points d'eau | Mensuel | Rapports d'activités de la Commune | Commune et services Techniques | DMINEE COGES OSC Bailleurs des fonds | PM |

| | | | | Services | de l'hydrau | ılique | | | | |
|-----------------|---|---|--|-----------------------------------|-----------------------------------|---------------------|--|---|--|----------------------|
| Objectif global | Objectifs spécifiques | Actions | Indicateur de résultats | Valeur de référence | Valeur cible | Fréquence de mesure | Source de vérification | RESPONSABL ES | PARTENAIR ES | Estimation des coûts |
| | | d'approvisionneme nt en eau potable | | | | | | | | |
| | | doter et/ou appuyer les COGES en matériels de maintenance des points d'eau | Pièces de rechange des points offertes aux COGES | Nbre des pièces de rechange | Nbre des pièces de rechange | Mensuel | PV de réception Des pièces de rechange | commune et services Techniques | DDMINEE COGES OSC Fournisseur | PM |
| | | Réaliser de forages supplémentaires dans les zones rurales et urbaines | Nombre des forages réalisés dans les zones identifiées. | | A déterminer | Triennal | PV de réception définitive | commune services Techniques | DDMINEE PNDP CARE | PM |
| | Faciliter l'accès des populations à | Renforcer le réseau d'adduction en eau potable (CAMWATER) | Eau potable distribuée dans les ménages | A déterminer | A déterminer | Régulier | Eau potable disponible dans les robinets | Commune Services Techniques CAMWATER | Commune MINEE | PM |
| | l'eau potable | Faire un plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour la réduction du coût d'eau potable | Réunion de concertation des élites et du comité de développement | A déterminer | A déterminer | Annuel | PV des réunions | Elites et comité de développement | services | PM |

Secteur de santé

| P | Problèmes identifiés Insuffisance et éloignement des formations sanitaires Faible capacité du plateau technique Mauvaise qualité des soins de santé Coût élevé des soins de sa santé | Solutions envisagées | Niveau de mi | se en œuvre |
|---------|--|---|--------------|-------------|
| | | 3518415115 41171546445 | Local2 | Central |
| Ir | nsuffisance et éloignement | Créer les CMA et Centres de Santé Intégré supplémentaire | | Х |
| d | les formations sanitaires | Réfectionner les bâtiments de santé endommagés | | Х |
| | · | Equiper les formations sanitaires en matériel médical | Х | |
| ite | echnique | Approvisionner régulièrement les formations sanitaires en médicaments | Х | |
| Secteur | | Faciliter l'accès des populations aux soins de santé de qualité | Х | |
| | • | Améliorer l'accueil dans les formations sanitaires | Х | |
| Sa | ante | Affecter le personnel qualifié en quantité suffisante. | | Х |
| | | Renforcement des capacités des COSA/COGE sur la sensibilisation et la communication pour le changement de comportements des populations | Х | |
| | | Faire un plaidoyer au niveau des pouvoirs publics pour subventionner les formations sanitaires en médicaments | Х | |
| | | Réduire le coût de la consultation et les examens médicaux | Х | |
| | | Diminuer le coût des médicaments | | |

Plan d'actions

| | | | Serv | vices de sant | é | | | | | |
|--------------------|-------------------------------------|---|---|------------------------|-----------------|----------------------------|---|---------------------|--|-----------------------------|
| Objectif global | Objectifs spécifiques | Actions | Indicateur de résultats | Valeur de référence | Valeur cible | Fréquence de mesure | Source de vérification | RESPON SABLES | PARTENAI RES | Estimatio n des coûts |
| | Augmenter les formations sanitaires | Créer les CMA et Centres de Santé Intégré | CMA et CSI crées | A déterminer | A Déterminer | En fonction des besoins | Décret de création et d'application | Pouvoirs publics | Minsanté PNDP Bailleurs des fonds | PM |
| | | Equiper les formations sanitaires en matériel | Formations sanitaires équipées. | A déterminer | A déterminer | Mensuel | Rapport de réception du matériel médical | - | ONG/ Minsanté | PM |
| | capacités du plateau technique | Approvisionner régulièrement les formations sanitaires en médicaments | Médicaments disponibles dans les formations sanitaires | A déterminer | A déterminer | Mensuel | Rapport de réception du matériel médical | CMA/CS | ONG/ Minsanté | PM |
| qualité | | populations aux soins | Personnel et matériel médical disponibles | A déterminer | A déterminer | Régulier | Rapports d'évaluation | CMA/CS | Minsanté | PM |
| | Améliorer la qualité | | Bonne prise en charge des malades | A déterminer | | Régulier | Boîtes à suggestion | CMA/CS | Population | PM |
| | | Affecter le personnel qualifié en quantité suffisante. | Personne qualifié disponible | A déterminer | | En fonction du besoin | Fichier et registre du personnel | Pouvoirs publics | CMA/CSI | PM |

| | | | Serv | vices de sant | é | | | | | |
|--------------------|--|--|--|------------------------|-----------------|------------------------|--|--|----------------|-----------------------------|
| Objectif global | Objectifs spécifiques | Actions | Indicateur de résultats | Valeur de référence | Valeur cible | Fréquence de mesure | Source de vérification | RESPON SABLES | PARTENAI | Estimatio n des coûts |
| | | Renforcement des capacités des COSA/COGES sur la sensibilisation et la communication pour le changement de comportements des populations | Nombre des COSA et COGES formés | A déterminer | A déterminer | Mensuel | Compte et liste de présence | CMA/CS | COSA/ COGES | PM |
| | Diminuer le coût des soins de santé | Faire un plaidoyer au niveau des pouvoirs publics pour subventionner les formations sanitaires en médicaments | Réunions de concertation organisées | 1 | 1 | Annuel | Comptes rendus et liste de présence | Comité de dévelop pement et élites | Minsanté | PM |
| | | Réduire le coût de la consultation et des examens médicaux | Consultation et examens médicaux accessibles | permanent | permanent | Forfaitaire | Coût | CMA/CS | Population | PM |

Service de l'Education

| Secteur | Problèmes identifiés | Solutions envisagées | Niveau de mi | se en œuvre |
|-----------|---|--|--------------|-------------|
| Beeteur | 1 Toolemes Identifies | Bolutions Chivisagees | Local3 | Central |
| Education | Insuffisance d'infrastructures | Créer les écoles | | X |
| | scolaires | Construire les nouvelles salles de classe | X | |
| | | Réfectionner les salles de classe défectueuses | X | X |
| | Faible distribution des manuels scolaires | Equiper les écoles en manuels scolaires | X | X |
| | scorancs | Assurer la régularité de la dotation des paquets minimum dans les écoles | X | |
| | Coût élevé de la scolarité | Réduire le coût des manuels scolaires | | X |
| | Manquement lié au personnel | Affecter le personnel qualifié supplémentaire dans les écoles | | X |
| | Faible équipement des | Renforcer les écoles en paquets minimum | X | |
| ét | établissements scolaires | Appuyer les APEE sur la prise en charge de maîtres des parents | X | |
| | | Doter les établissements scolaires en table bancs. | X | X |

Plan d'actions

| | | | Servi | ces de l'éduc | ation | | | | | |
|---------------------------------------|--|---|--|------------------------|-----------------|--------|--|---|------------------------------------|----------------------|
| Objectif global | Objectifs spécifiques | Actions | Indicateur de résultats | Valeur de référence | Valeur cible | | Source de vérification | RESPONSAB LES | PARTENAI RES | Estimation des coûts |
| Améliorer l'accès à l'éducation | | | Nombre des écoles créées | A déterminer | A déterminer | | Décret de création et d'application | Pouvoirs publics | MINESEC. MINEDUB MAIRIE | PM |
| de qualité | Augmenter les infrastructures scolaires | Construire les salles de classe supplémentaires | Nombre des salles de classe construites | | A déterminer | Annuel | Rapport d'exécution des travaux de construction | MINESEC MINEDUB | PNDP MAIRIE | PM |
| | | Réfectionner les salles de classe défectueuses | Nombre de salles classe réfectionnées | A déterminer | A déterminer | Annuel | Rapport d'exécution des travaux de réfection | DRESEC DREDUB IAEB, Chefs d'établissem ent, APEE, | Mairie, CCD Elites | PM |
| | | Equiper les écoles en manuels scolaires | Nombre des manuels scolaires disponibles dans les écoles | 1 | 1 | Annuel | Liste des manuels scolaires | DRESEC DREDUB IAEB | Mairie APEE UNESCO UNICEF | PM |
| | consolider la distribution des manuels scolaires | Assurer la régularité de la dotation des paquets minimum dans les écoles | Nombre des paquets minimum distribués | 1 | 1 | Annuel | Registre des manuels scolaires | DDESEC Maire IAEB | APEE UNESCO UNICEF | PM |
| | | Faciliter l'acquisition des manuels scolaires | coût des manuels réduits | A déterminer | | Annuel | Mercuriale | DRESEC IAEB DREDUS C | Mairie, FOURNISS EUR | PM |

| | Services de l'éducation | | | | | | | | | | |
|---|---|------------------------------------|--------------|------------------------|-----------------|-----------|------------------------|-----------------------|------------|----------------------|--|
| • | Objectifs spécifiques | Δctions | | Valeur de référence | Valeur cible | • | Source de vérification | RESPONSAB LES | ΙΡΔΚΙΕΝΙΔΙ | Estimation des coûts | |
| | | | | | | | | | APEE | | |
| | Faciliter l'accès des populations à l'éducation | Réduire le coût de la scolarité | Accès facile | A déterminer | A déterminer | iune fois | Reçu de paiement | DRESEC IAEB DREDUS | MINEDUB | | |

Secteur de l'offre du service communal.

| Secteur | Problèmes identifiés | Solutions envisagées | Niveau de mi | se en œuvre |
|---------------------|--|---|--------------|-------------|
| | | Solutions on visugees | Local4 | Central |
| Service communal | Non implication des populations dans la gestion des affaires | Impliquer la population dans la mise en œuvre du budget (suivi évaluations des activités, des ouvrages et des prestataires) | X | |
| | gestion des arraires | Organiser des séances de présentations publiques des bilans d'activités (semestrielles) par les conseillers municipaux dans les villages | X | |
| | | Promouvoir le développement des AGR au niveau des villages | X | |
| | Lenteur dans le traitement des | Augmenter le nombre du personnel communal | X | |
| | dossiers | Améliorer le traitement salarial des agents communaux | X | |
| | Le caractère invisible des actions | Concevoir une boite à suggestions au niveau des services de la commune | X | |
| | communales | Elaborer un plan d'action de communication de chaque service de la Mairie sur les actions menées (Radio, Affichage, causeries éducatives, etc). | X | |

⁴ Ce sont ces solutions qui vont permettre de faire le plan d'action.

| Secteur | Problèmes identifiés | Solutions envisagées | Niveau de mis | Niveau de mise en œuvre | |
|---------|--------------------------------------|---|---------------|-------------------------|--|
| | | | Local4 | Central | |
| | | Former les Conseillers Municipaux sur les techniques de communication et les mécanismes de restitution des actions communales aux populations | X | | |
| | Manquement lié au personnel communal | Renforcer l'effectif de l'exécutif municipal | X | | |

Plan d'actions

| | | Serv | vice commur | nal | | | | | |
|--------------------------|---|-------------------------------------|------------------------|-----------------|--|---|---|-----------|-----------------------------|
| Objectifs spécifiques | lActions | | Valeur de référence | Valeur cible | The state of the s | Source de vérification | | PARTENAIR | Estimatio n des coûts |
| Assurer une bonne | (suivi évaluations des activités, des ouvrages et des | sensibilisation | A déterminer | A déterminer | Régulier | Comptes rendus des réunions | Mairie populatio n | | PM |
| commune | | Nombre des séances organisées | à déterminer | à déterminer | Trimestriel | Compte rendus et liste de présence | Mairie Populatio n Comité de développe ment | | PM |

| | | | Serv | vice commur | nal | | | | | |
|--------------------|---|--|---|------------------------|-----------------|---------------------------|--|-----------------------|--------------------|-----------------------------|
| Objectif global | Objectifs spécifiques | Actions | Indicateur résultats | Valeur de référence | Valeur cible | Fréquence de mesure | Source de vérification | RESPONSA BLES | PARTENAIR ES | Estimatio n des coûts |
| | | Promouvoir le développement des AGR au niveau des villages | | à déterminer | à déterminer | annuel | Fichier des AGR | Populatio n CCD | OSC PNDP ONG | PM |
| | Améliore le processus de traitement des | Augmenter le nombre du personnel communal | Nombre de personnel recruté | A déterminer | A déterminer | En fonction du besoin | PV de recrutement | Mairie | PNDP | PM |
| | dossiers | Améliorer le traitement salarial des agents communaux | Salaire du personnel augmenté | à déterminer | à déterminer | En fonction des tâches | Bon de paiement | Mairie | PNDP | PM |
| | Développer le | Concevoir une boite à suggestions au niveau des services de la commune | Présence d'une boite à suggestion | 1 | 1 | Hebdomadai re | Fixation de la boite à suggestion au niveau communal | Mairie | population | PM |
| cor et i au | système de communication et transparence au niveau communal | Elaborer un plan d'action de communication dans chaque service de la Mairie sur les actions menées (Radio, Affichage, causeries éducatives, etc). | Plan d'action élaboré | 1 | 1 | Annuel | Archives de la Mairie | Mairie | population | PM |
| | | Former les Conseillers Municipaux sur les techniques de communication et les | nombre des conseillers municipaux | A déterminer | A déterminer | Annuel | Rapports de formation et liste de | Commune | Maire | PM |

| | Service communal | | | | | | | | | | | |
|--------------------|---|--|-------------|------------------------|-----------------|---------|----------------------|---------|-------------------------|-----------------------------|--|--|
| Objectif global | Objectifs spécifiques | Actions | | Valeur de référence | Valeur cible | • | lvéritication | | PARTENAIR FS | Estimatio n des coûts | | |
| | | mécanismes de restitution des actions communales aux populations | formés | | | | présence | | | | | |
| | Augmenter l'effectif de l'exécutif municipal | tête de chaque service | lpersonnels | A déterminer | A déterminer | lAnnuel | PV de recrutement | Commune | Maire et Conseillers | PM | | |

PROGRAMME DE DISSEMINATION DES RESULTATS ET DE PRESENTATION DU PLAN D'ACTION

| Communication interne au sein de la commune en tant qu'institution | | | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|----------------|---------|---|--|--|--|
| Objectif | Activité | Emetteur | Récepteur Supports/outils | | Coût (FCFA) | Période | Indicateurs | | | |
| | Mettre en place un réseau local d'interconnexion des ordinateurs | Chargé de la communication | Maire et ses adjoints Conseillers municipaux Personnel de la commune | Ordinateurs serveurs Modem, Switch | РМ | | Un réseau local installé et fonctionnel | | | |
| | Créer des adresses email pour chaque personnel | Service informatique | Maire et ses adjoints Conseillers municipaux Personnel de la commune | Internet Téléphones (androïde) | РМ | | Adresses disponibles et fonctionnelles | | | |
| Assurer une bonne communication en | Créer un répertoire des contacts téléphoniques | Chargé de la communication | Maire et ses adjoints Conseillers municipaux Personnel de la commune | Carte de visite Annuaire téléphonique | PM | | Annuaire effective et disponible | | | |
| interne | Améliorer l'archivage des documents | Secrétariats | L'exécutif communal (Maire et ses adjoints) | Tableau d'affichage Classeurs des documents (box, chemises à sangles et cartonnées) | PM | | Documents archivés | | | |
| | Actualiser la boîte postale | Chargé de communication | Service courrier postal | | PM | | Clé boîte postale et fiche d'ouverture | | | |
| | Tenir des réunions de suivi du processus de mise en œuvre des activités | Maire, conseil municipal et Parties prenantes | réunions et séances de travail | réunions et séances de travail tenues | РМ | | nombre réunions et séance de travail | | | |

| COMMUNICATION INSTI | TUTIONNELLE : Communicati | on entre la commune e | et la population | | | | | | |
|---|---|--|--|--|----|---|--|--|--|
| Sensibiliser les populations sur les actions communales | Organiser des causeries éducatives avec les populations | CCD Service d'hygiène et assainissement Agents de collecte des taxes | Population | Affiches, médias, téléphone, bouche à oreilles | PM | Rapport de sensibilisation | | | |
| Promouvoir la gouvernance locale | Communiquer sur le budget | Maire et ses adjoints Conseillers municipaux | Population et les pouvoirs publics | -Communication audio-visuelle (Médias) -Site internet - Réseaux sociaux -Babillard de la commune -Rapports | PM | Comptes rendus et PV des réunions | | | |
| COMMUNICATION INSTI | TUTIONNELLE : Communicati | on avec la société civile | e et le secteur privé | | | | | | |
| Renforcer la collaboration entre la commune, la société civile et le secteur privé | des acteurs au | Commission des grands travaux de la commune | Société civile, secteur privé Population | Dépliants, Communication audio-visuelle (médias) | PM | Répertoire des partenaires | | | |
| | Promouvoir les activités de développement des populations au niveau communal | Exécutif municipal | population | Communication audio-visuelle | PM | Rapports de programmation des activités | | | |
| COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE: Communication avec les partenaires techniques et financiers | | | | | | | | | |

| Identifier les partenaires au développement | Prendre contact avec les partenaires au développement | CCD Commission de la coopération Décentralisée Commission de finance de la Mairie | Exécutif municipal | Lettre d'invitation et fichier des hôtes de la commune | PM | Compte rendu et liste de présence des participants |
|--|---|---|---|--|----|--|
| | ' ' | Secrétariat général de la Commune | Exécutif municipal | Fiches d'enregistrement | PM | Registre |
| encourager les partenaires à la promotion du développement durable | Organiser des séances de travail et créer des cadres de concertation entre la commune et les partenaires | Exécutif municipal | Partenaires et population | Comptes rendus | PM | Comptes rendus disponible et liste de présence |
| COMMUNICATION INSTI | TUTIONNELLE : Communicati | ion avec les élites intér | ieures et extérieures | | | |
| Identifier les élites intérieures et extérieures | Contacter les élites | Exécutif municipal | Exécutif municipal population | Téléphones et communiqués | PM | Fichier des élites |
| COMMUNICATION INSTI | TUTIONNELLE : Communicati | ion de masse | | | | |
| Informer la population et le secteur privé sur les différents programmes de la Commune | Organiser les des conférence-débats et les journées portes ouvertes | Exécutif municipal | Population Elites et les acteurs du secteur privé | Médias ; prospectus/dépliant s, affiches | PM | Comptes rendus et liste des participants |

ANNEXE

Annexe 1 : Liste des tableaux

Annexe 2 : Liste des intervenants

Annexe 3 : Questionnaire de l'enquête

Annexe 4 : Arrêté préfectoral mettant en place le comité de pilotage de l'opération du Contrôle Citoyen de l'Action Publique